

FÊTE NATIONAL DU LIBAN

Le Président Bouteflika félicite le Président libanais Michel Aoun

P. 24

ALGÉRIE-UMA

L'Algérie saisit le SG de l'UMA pour une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères

► L'Algérie convaincue de l'importance de l'intégration maghrébine

P.p 7-24

ALGÉRIE-MONDE ARABE

Louh appelle à conjuguer les efforts pour l'éradication du terrorisme et le tarissement de ses sources

P. 7

LE PREMIER MINISTRE M.OUYAHIA L'AFFIRMÉ DEVANT LE PARLEMENT :

Les zones frontalières du pays, objet d'«un intérêt particulier» de la part des pouvoirs publics



Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a affirmé que les zones frontalières du pays faisait l'objet d'«un intérêt particulier» de la part des pouvoirs publics, qui y ont lancé plusieurs programmes pour leur développement et l'amélioration du niveau de vie de leurs populations.

P. 4

Elections

Derbal : «Nécessité de parfaire et revoir constamment les lois régissant l'opération électorale»

P. 3



ARMÉE

Gaïd Salah inaugure un complexe infrastructurel au siège du MDN

P. 3



SANTÉ

10 astuces pour manger à sa faim

Facile d'identifier la faim et de céder à la gourmandise. Beaucoup moins facile d'arrêter de manger une fois l'appétit repu. Heureusement, grâce à quelques bons réflexes, cela peut s'apprendre. La preuve par dix.

P. p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 / MC ORAN :

Le président du club poursuit sa purge, un énième bras de fer avec les actionnaires se profile à l'horizon

P. 22

OXFORD BUSINESS GROUP :

La hausse de la production agricole rapproche l'Algérie de la sécurité alimentaire

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

10 casemates pour groupes terroristes détruites à Batna, Skikda et Mila

► Reddition d'un terroriste armé à Adrar

P. 3

LUNDI AU MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Commémoration du 169^e anniversaire de la révolte des Zaâtcha

Sous le patronage du ministère des Moudjahidine, le Musée national du moudjahid, organise lundi 26 novembre à partir de 14h, une conférence-historique à l'occasion de la commémoration du 169^e anniversaire de la révolte et du massacre de la population de des Zaâtcha (Biskra).



INDUSTRIE ET MINES Yousfi à Oran

Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran. Au cours de cette visite, le ministre se rendra à l'entreprise Tosyali et procédera à l'inauguration de l'unité de pelletisation d'une capacité de 4 millions de tonnes/an et du module de réduction direct (DRD) d'une capacité de millions de tonnes/an. Ces deux unités viennent s'ajouter aux deux laminoirs mis en exploitation en avril et juin 2017 et à l'aciérie inaugurée en mai dernier.



ENVIRONNEMENT ET ENERGIES RENOUVELABLES «La caravane de la ville verte» fait escale à Relizane



La caravane de «La ville verte» lancée par le ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables, fait escale depuis hier, dans la wilaya de Relizane. Plusieurs

personnalités artistiques, médiatiques et sportives prennent par a cette caravane qui reprendra la route aujourd'hui en direction d'une nouvelle wilaya.

PALAIS DES EXPOSITIONS 16^e Salon international des travaux publics

Le ministère des Travaux Publics et des Transports, et la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), organisent jusqu'au 25 novembre, au Palais des Expositions des Pins Maritimes, la 16^e édition du Salon international des travaux publics placé sous le thème «Efficacité et réalisme».

LE 29 NOVEMBRE À L'OPÉRA D'ALGER Présentation de la pièce «Juba II»

La pièce théâtrale «Juba II», produite par le théâtre régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou, sera présentée jeudi 29 novembre à partir de 18h, à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh.



Météo

	Max	Min
Alger	16°	12°
Oran	15°	10°
Annaba	20°	09°
Béjaïa	16°	12°
Tamanrasset	29°	18°

TIZI-OUZOU Journée d'information sur le cancer de la prostate

L'Association «El Fedjr» d'aide aux personnes atteintes de cancer de Tizi-Ouzou, organise ce matin à partir de 8h30, au niveau de la salle «Palais Saïb», sise route de Beni Douala (Tizi-Ouzou), la 30^e journée d'information médicale sur le cancer de la prostate.



DEMAIN À RELIZANE Conférence l'occasion du 186^e anniversaire de l'Allégeance à l'Emir Abdelkader

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera demain dimanche 25 novembre, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Relizane. Durant cette visite, le ministre présidera une conférence historique à l'occasion du 186^e anniversaire de l'Allégeance (Moubaya'a) à l'Emir Abdelkader.



MÉDÉA Présentation du 14^e festival national du théâtre comique

Le commissaire du 14^e Festival national du théâtre comique M. Saïd Benzerga, animera une conférence de presse ce matin à partir de 10h au niveau de la Maison de la culture Hassan El Hassani de Médéa, consacrée à la présentation du programme du festival prévu du 03 au 17 décembre 2018.

LE 28 NOVEMBRE À ORAN 3^e salon de l'emploi «Tamheen»

La 3^e édition du Salon de l'emploi "Tamheen" est prévue du 28 au 30 novembre à Oran. Cet événement se propose de contribuer à la mise en place de passerelles entre les demandeurs d'emploi et les entreprises à l'effet de faciliter leur insertion professionnelle. En plus de sa vocation à favoriser le contact direct entre postulants à l'emploi et recruteurs, cette nouvelle édition mettra également en relief la démarche entrepreneuriale afin d'encourager les jeunes à créer leur propre microentreprise.

Les dispositifs publics d'insertion et de facilitation seront présentés à ce titre par des cadres des organismes compétents à l'instar des agences de l'emploi et de gestion du micro-crédit.



SALLE IBN KHALDOUN Freeklane en concert

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise cet après-midi à partir de 16h, à la salle Ibn Khaldoun, un concert animé par le groupe de musique moderne «Freeklane».

Horaire des prières

Vendredi 15- Samedi 16 Rab' al-awwal 1440

Fajr	05:57
Dohr	12:35
Asr	15:15
Maghreb	17:38
Isha	19:02



CULTURE Mihoubi à Ouargla

Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Ouargla. Au cours de cette visite, le ministre procédera à l'inauguration du 1^{er} Salon national du livre et de l'annexe de l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA). M. Mihoubi fera une halte au niveau du musée Saharien de la commune de Ouargla ou il participera à une conférence-historique à l'occasion du 64^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale.



RESSOURCES EN EAU Necib Lundi à Constantine

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera lundi 25 novembre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine.

ANR-GROUPE DES PARTIS CONTINUITÉ POUR LA STABILITÉ ET LES RÉFORMES Conférence de sensibilisation aujourd'hui à Constantine

Dans le cadre de leurs activités politiques, le groupe des partis continuité pour la stabilité et les réformes, organise samedi 24 novembre à partir de 9h30, au niveau de la maison de la culture Malek Haddad de Constantine, une conférence de sensibilisation des wilayas de l'Est.

Au programme : conférence du secrétaire général de l'ANR le Dr Belkacem Sahli sous le thème «La continuité pour la préservation de la stabilité et l'approfondissement des réformes», ainsi qu'une série d'interventions des présidents et des représentants des partis membres du groupe (MNND, MEN, FNIC, PED, MJD, MNTA, PSN, PRA, Karama, FDL, PNSD, PUND et FLN).



ÉLECTIONS

Derbal : «Nécessité de parfaire et revoir constamment les lois régissant l'opération électorale»

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelouahab Derbal, a affirmé, jeudi à Alger, que les lois régissant le processus électoral nécessitent «une amélioration et une révision constante».

Dans son allocution d'ouverture d'une Journée d'étude sur «Les garanties pénales dans la loi électorale», organisée par la HIISE au Palais des nations (club des Pins-Alger), en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui et des représentants des formations politiques, M. Derbal a estimé que «les lois régissant l'opération électorale nécessitent une amélioration et une révision constante», affirmant que la loi organique 16-10 relative au régime électoral et la loi 16-11 relative à la HIISE «sont encore loin de répondre aux attentes du fondement constitutionnel de l'article 194 de la Constitution relatif à la création et aux missions de la HIISE».

Expliquant que les différentes procédures inhérentes au processus électoral «impliquent une révision car leurs effets sont limités dans le temps», M. Derbal a appelé «à impri-



mer la célérité et la rigueur nécessaires aux mesures de suivi et de sanction de toute infraction de la loi, vu l'impact direct du processus électoral sur la stabilité sociale en général». Il a affirmé, à ce propos, que «la lenteur des procédures discrédite les résultats des élections». Soulignant, dans ce contexte, que la HIISE proposait à titre d'exemple «la suspension de l'immunité du candidat ayant remporté les élections et poursuivi pénalement jusqu'au prononcé du jugement

final», il a rappelé que des cas similaires ont été enregistrés lors des précédentes élections législatives.

Par ailleurs, le président de la HIISE est revenu sur l'importance du thème retenu pour cette journée d'étude, précisant que «la fraude dans l'organisation, la parole attentatoire, la tricherie dans le choix sont fatidiques pour l'opération électorale». C'est pour cela, a-t-il ajouté, que la surveillance de la transparence et de la régularité du choix populaire est l'un de des

principaux fondements constitutionnels. D'autre part, M. Derbal a déclaré que la HIISE était «prête» pour la prochaine présidentielle, déclarant dans ce sens : «En tant qu'instance indépendante, l'identité des candidats ne nous importe pas autant que la surveillance de l'opération électorale, une mission qui nous est assignée par la Constitution».

Affirmant que la HIISE «s'acquittera de son devoir constitutionnel», M. Derbal a mis en avant «l'attachement de son instance à veiller à la conformité de l'opération électorale à la loi».

En réponse à une question sur d'éventuelles «dépassements» avant les élections de renouvellement partiel du Conseil de la nation, M. Derbal a indiqué que son instance n'avait reçu aucun signalement à ce sujet.

Les travaux de la journée d'étude prendront fin plus tard par la lecture des recommandations qui seront soulevées aux parties concernées.

ARMÉE

Gaïd Salah inaugure un complexe infrastructurel au siège du MDN

Le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire a inauguré, jeudi, un complexe infrastructurel au siège du ministère de la Défense nationale (MDN), a indiqué un communiqué du MDN.



Le vice-ministre de la Défense nationale a procédé à cette inauguration dans le cadre du suivi et de l'inspection des différents projets réalisés par l'Armée nationale populaire dans tous les domaines, notamment ceux permettant d'assurer une plateforme d'infrastructures capable de répondre aux besoins de travail des personnels du MDN, a précisé la même source. Ont participé à la cérémonie d'inauguration, le Général-Major Ali Sidane, Commandant de la 1ère Région Militaire, le Général-Major Abdelhamid Ghriess, secrétaire Général du ministère de la Défense nationale, ainsi que des chefs de départements, des directeurs centraux et des chefs de services au ministère de la Défense nationale et à l'Etat-Major de l'Armée nationale populaire.

A l'entame, le général de Corps d'Armée a suivi un exposé global présenté par le Général-Major, directeur de l'administration et des services communs au MDN, pour suivre ensuite un film documentaire sur les différentes étapes de sa réalisation, et ce, avant de s'enquérir, sur le terrain, de ses diverses structures administratives.

Cet édifice architectural dont la réalisation a débuté en 2014, englobe un bloc administratif, un parking-auto avec une capacité de (1800) véhicules, un réservoir d'eau et un passage sous-sol pour piétons.

Cette importante réalisation vient s'ajouter à l'ensemble des réalisations infrastructurelles que l'ANP ne cesse de concrétiser ces dernières années.

Ce projet infrastructurel a été conçu et concrétisé par la société nationale «BATIMETAL» et l'entreprise nationale des grandes œuvres (ENGOA).

Sa réalisation s'est articulée essentiellement sur les normes de qualité et de sûreté à travers l'adoption des systèmes de contrôle d'accès, de la gestion intelligente du stationnement et de la vidéosurveillance.

En outre, cette nouvelle réalisation représente une valeur esthétique grâce à son style d'architecture moderne, et elle répond aux impératifs d'une exploitation idéale, rationnelle et bien réfléchie des espaces disponibles, et ce, conformément à la nature des missions assignées et aux exigences de travail de tous les personnels du siège du MDN.

Le général de Corps d'Armée a mis l'accent sur l'importance qu'accorde le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire à la réalisation de multiples projets d'infrastructures dans tous les domaines.

Des projets qui répondent à toutes les normes de sûreté et de qualité, et qui sont adaptés à leurs environnements. «A l'occasion de l'inauguration de cet important édifice infrastructurel, je tiens à souligner l'importance qu'accorde le Haut Commandement de l'ANP, ces dernières années, à la réalisation de multiples projets infrastructurelles dans tous les domaines.

Des projets qui répondent à toutes les normes de sûreté et de qualité, et qui sont adaptés à leurs environnements permettant, donc, d'assurer de meilleures conditions de vie et de travail pour les personnels», a-t-il dit. Dans ce contexte précisément et à titre d'exemple, a-t-il ajouté, dix (10) écoles des cadets de la Nation ont été réalisées, outre l'annexe de l'Académie Militaire de Cherchell, plusieurs écoles militaires, des centres d'instructions et des cantonnements des unités déployées à travers les six Régions Militaires, notamment celles implantées dans les zones frontalières, ainsi que des parkings-auto et d'autres importantes infrastructures militaires. «Et conformément à la rigueur et la discipline avec lesquels s'illustre notre institution militaire, toutes les infrastructures ont été réalisées dans des temps record et avec des coûts raisonnables soumis à un suivi périodique et un strict contrôle par les services compétents», a-t-il souligné.

Dans ce sillage, l'inauguration de cet important édifice architectural réunit, comme vous le savez, plusieurs structures dont un bloc administratif et un parking-auto, qui permettent d'améliorer les conditions de travail des personnels du siège du MDN, a indiqué vice-ministre de la Défense nationale.

APS

Le développement du régime électoral, voie idoine pour promouvoir la démocratie

Le développement du régime électoral est la voie idoine pour promouvoir la démocratie, ont estimé les participants à la Journée d'étude sur «Les garanties pénales dans la loi électorale», organisée jeudi à Alger par la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE). «Les crimes électoraux discréditent grandement l'opération électorale et impactent la participation politique», ont souligné les juristes dans les recommandations ayant couronné cette journée d'étude organisée au Palais des nations (club des Pins-Alger), affirmant que «la voie idoine pour promouvoir la démocratie est le développement et l'amélioration du régime électoral». Mettant l'accent sur l'importance de la justice pénale en tant que partenaire efficace pour la préservation et la protection du processus électoral en cas d'infraction criminelle au régime électoral, les experts ont affirmé que «l'aboutissement des poursuites

pénales dans des délais raisonnables pour les crimes électoraux, est une action qui s'inscrit en droite ligne de la préservation de l'Etat de droit et la protection de la crédibilité des élections». Ils ont appelé également à l'invalidation des résultats de actes criminels dangereux pouvant impacter l'intégrité des élections, notamment en ce qui concerne les résultats du vote», estimant que «les prérogatives conférées au ministre public par la loi sont à même de préserver l'ordre public et l'intérêt général» et que «l'atteinte à la volonté électoral du peuple, source des pouvoirs de l'Etat, constitue une violation dangereuse à l'ordre public et l'intérêt général de la nation et de la Patrie». Dans son allocution d'ouverture des travaux de la Journée d'études, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui et des représentants des formations politiques, le

président de HIISE, Abdelouahab Derbal, a estimé que «les lois régissant l'opération électorale nécessitent une amélioration et une révision constante», affirmant que la loi organique 16-10 relative au régime électoral et la loi 16-11 relative à la HIISE «sont encore loin de répondre aux attentes du fondement constitutionnel de l'article 194 de la Constitution relatif à la création et aux missions de la HIISE». Expliquant que les différentes procédures inhérentes au processus électoral «impliquent une révision car leurs effets sont limités dans le temps», M. Derbal a appelé «à imprimer la célérité et la rigueur nécessaires aux mesures de suivi et de sanction de toute infraction de la loi, vu l'impact direct du processus électoral sur la stabilité sociale en général».

Il a affirmé, à ce propos, que «la lenteur des procédures discrédite les résultats des élections».

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

10 casemates pour groupes terroristes détruites Batna, Skikda et Mila

Dix casemates pour groupes terroristes et deux bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) mercredi lors d'opérations de fouille et de ratissage menées à Batna, Skikda et Mila, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire

ont découvert et détruit, le 21 novembre 2018, lors d'opérations de fouille et de ratissage à Batna, Skikda et Mila (5e RM), dix (10) casemates pour groupes terroristes, deux (2) bombes de confection artisanale, une paire de jumelles, des denrées alimentaires, des effets vestimentaires et divers objets», précise le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, «un détachement de l'ANP a arrêté, en coordination avec les ser-

vices de la Sûreté nationale à Béchar (3e RM), quatre (4) narcotrafiants et a saisi 70,6 kilogrammes de kif traité et deux véhicules touristiques, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi quatre (4) kilogrammes de kif traité détenus par trois (3) narcotrafiants à Tlemcen (2e RM)», ajoute la même source.

D'autre part, «un détachement de l'ANP a intercepté à In-Guezzam (6e RM), un

contrebandier à bord d'un véhicule tout-terrain chargé de deux (2) tonnes de denrées alimentaires, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté un contrebandier et saisi trente-cinq (35) quintaux de tabac à El Oued et In Amenas (4e RM).

Ils ont également intercepté six (6) individus en leur possession cinq (5) fusils de chasse à Oum El-Bouaghi, Skikda (5e RM) et Tlemcen (2e RM)», note le communi-

SOLIDARITÉ NATIONALE: M^{me} Ghania Eddalia : «Vers un fichier national pour renforcer l'aide de l'Etat aux catégories vulnérables»

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia a fait état, jeudi à Alger, d'un projet d'élaboration d'un fichier national afin de mieux cibler et aider les catégories vulnérables, et coordonner les efforts des différents secteurs concernés dans les actions de solidarité.

Intervenant à l'ouverture des travaux d'une session ordinaire de la Commission nationale de solidarité 2018, Mme Eddalia a mis en avant le travail en cours entre les différents secteurs pour «l'élaboration d'un fichier national permettant de recenser les catégories vulnérables et renforcer l'aide accordée par l'Etat et de conjuguer les efforts dans le cadre des opérations de solidarité». Soulignant «les progrès réalisés dans le secteur de la Solidarité nationale en termes de modernisation et de numérisation des données», elle a évoqué la réalisation de 6 logiciels relatifs aux bases de données des établissements de prise en charge des personnes handicapées et des personnes âgées ainsi que les démunies non affiliées à la sécurité sociale.

Mme Eddalia a fait savoir que cette opération avait permis la connexion de la base de données du secteur de la Solidarité nationale aux bases de données des autres départements ministériels concernés.

Le secteur de la Solidarité nationale a adopté la numérisation en tant que nouveau instrument permettant de garantir la transparence de la prise en charge des catégories démunies et des personnes aux besoins spécifiques, et de rationaliser les dépenses, a-t-elle déclaré, ajoutant que le recensement des bénéficiaires des aides de l'Etat à l'instar des bénéficiaires de la prime forfaitaire de solidarité était en cours en vue «d'assainir les listes».

La rencontre qui se déroule à ses côtés vise à examiner les propositions issues des rencontres des sous-commissions relevant de la Commission nationale de solidarité dont la commission spécialisée dans les activités sociales et la promotion de la solidarité, la commission du mouvement associatif et du développement du bénévolat et la commission de la coordination, du suivi et de l'évaluation des programmes de solidarité nationale.

LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE, M. TEMMAR : «La loi de mise en conformité des constructions n'a pas été amendée»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar a affirmé, jeudi à Alger, que la loi 15/08 fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement n'a pas fait l'objet d'un «amendement» mais plutôt de prolongation, à août 2019, des délais de régularisation de la situation de constructions et de leur achèvement conformément aux règles en vigueur.

Intervenant lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a expliqué que «cette prorogation vise à offrir une nouvelle opportunité aux citoyens n'ayant pas pu déposer leurs dossiers dans les délais précédents et leur permettre de régulariser la situation de leurs constructions», ajoutant que «l'opération de dépôt des dossiers ainsi que leur traitement par les services compétents se déroule à un «rythme acceptable» ce qui a permis, a-t-il dit, d'enregistrer près de 57.000 dossiers depuis la deuxième prorogation des délais».

A ce propos, M. Temmar a rappelé que son département avait introduit un volet relatif à la régularisation des constructions dans la nouvelle loi sur l'urbanisme qui est actuellement en phase de finalisation, révélant qu'un «grand nombre d'experts» s'attèle à son élaboration en coordination avec les différents secteurs concernés à l'image des ministères de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire et de l'Environnement et des énergies renouvelables.

873.573 dossiers ont été déposés jusqu'à présent au niveau des différentes communes du pays, représentant 1.290.281 logements, a fait savoir le ministre, précisant, à ce titre, que 624.539 dossiers ont été examinés, ce qui représente 1.038.228 logements régularisés dont 342.377 dossiers représentant 591.209 logements. Par ailleurs, 107.311 dossiers ont été rejetés, représentant 127.714 logements, a-t-il indiqué.

Le ministre a rappelé que la loi 15/08 promulguée en juillet 2008 a exclu dans son article 16 certaines constructions de la régularisation par souci de protéger la vie des citoyens des dangers auxquels ils sont confrontés en raison de la situation de ces bâtisses ou en raison du non-respect des règles de construction.

Concernant l'habitat précaire, M. Temmar a indiqué que plus de 553.000 habitations précaires avaient été recensées en 2007 au niveau national occupées par 668.000 familles, ajoutant que 325.405 de ces logements sont situés dans les zones urbaines.

APS

PARLEMENT - LE PREMIER MINISTRE AHMED OUYAHIA AFFIRME : Les zones frontalières du pays, objet d'«un intérêt particulier» de la part des pouvoirs publics

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a affirmé que les zones frontalières du pays faisaient l'objet d'«un intérêt particulier» de la part des pouvoirs publics, qui y ont lancé plusieurs programmes pour leur développement et l'amélioration du niveau de vie de leurs populations.

Lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, et dans une réponse lue en son nom par le ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, à la question du député Youcef Bekkouch (Front El Moustakhal) sur les mesures prises par le gouvernement pour la promotion des zones des frontières ouest du pays, le Premier ministre a assuré que «les zones frontalières du pays font l'objet d'un intérêt et d'une intention particuliers de la part des pouvoirs publics qui ont initié plusieurs programmes de développement à moyen et à long termes en vue de développer et promouvoir ces zones et améliorer le niveau de vie de leurs populations». Il a rappelé, à ce propos, «la mobilisation d'importantes enveloppes financières destinées essentiellement à la création de nouveaux postes d'emploi et de nouvelles activités commerciales productives dans ces régions», précisant que «les efforts consentis pour la promotion des zones frontalières ouest du pays s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale de développement des zones frontalières». Des programmes ont été élaborés spécialement pour appuyer les processus de développement dans ces zones sur les plans économiques, sécuritaire, so-

cial et culturel, ainsi que pour consolider leurs propres capacités de développement en prenant des mesures indispensables pour surmonter les obstacles», a-t-il ajouté.

«L'intérêt accordé par les parties concernées a porté, en premier lieu, sur l'aplanissement des difficultés à caractère géographique et territorial qui caractérisent ces régions mais entravent grandement leur processus de développement et ce, à travers l'élaboration de plusieurs études d'aménagement en concertation et en coordination avec les acteurs économiques et les partenaires au niveau local et central», a-t-il souligné.

Le Premier ministre a fait savoir que sur la base des données du Schéma national de l'aménagement du territoire 2030 (SNAT) prévoyant l'aménagement de 9 zones frontalières, les autorités compétentes ont engagé une étude spécifique à chacune de ces régions pour un diagnostic et un bilan propres outre l'élaboration de plans et de programmes d'aménagement et de développement ainsi qu'une feuille de route permettant leur mise en œuvre et leur suivi».

Soulignant que les pouvoirs publics oeuvrent à l'aménagement de ces territoires de manière à favoriser la création de petites zones d'activité et de petits et moyens projets

d'investissements», il a ajouté que «plusieurs mesures ont été prises afin de désenclaver ces régions en impulsant une dynamique de développement et en améliorant le niveau de vie de leurs populations». Dans ce contexte, il a rappelé «le financement de nombre de programmes de développement des agglomérations au profit de communes relevant de 12 wilayas frontalières pour une enveloppe de 4,4 milliards de dinars outre l'inscription de plusieurs importants programmes liés l'investissement public destinés à l'amélioration du cadre de vie et au soutien des infrastructures sous forme d'aides annuelles sur le budget de l'Etat au titre des plans communaux de développement de 2018 (PCD) au niveau de plusieurs wilayas frontalières à l'image de Bechar, Tlemcen, Tindouf et Naama».

Au titre de ces mesures, le Premier ministre a cité, dans sa réponse, l'inscription de nouvelles opérations de développement, le dégel d'opérations prévues dans le cadre de plans sectoriels et les aides des différents fonds spéciaux de développement notamment le Fonds spécial de développement économique des Hauts Plateaux et le Fonds spécial de développement des régions du Sud, outre l'encouragement de l'investissement dans ces ré-



gions à travers la distribution d'assiettes foncières pour des programmes de zones industrielles et l'activité économique. Dans le cadre de la concrétisation du programme national relatif à la création de nouvelles zones industrielles (50 à travers le territoire national), il a affirmé que les wilayas de l'ouest du pays ont bénéficié de ce programme, ajoutant qu'il a été procédé en 2018 à «la notification de la première tranche de l'autorisation de ce programme estimée à quelque 2.570.000.000,00 DA, et ce afin de donner le coup d'envoi des travaux d'aménagement, outre au lancement du nouveau programme pour garantir davantage de foncier destiné à l'investissement dans ces régions à travers la création de petites zones d'activités». Le Premier ministre a conclu en soulignant «les efforts de l'Etat visant la réalisation d'un développement national global et équilibré à travers l'ensemble du territoire national, en prenant en considération les différentes données financières, économiques et géographiques».

ENSEIGNEMENT DU CORAN EN ALGÉRIE: M. Mohamed Aïssa : «Une commission pour unifier les programmes»

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aïssa a fait état, jeudi à Alger, de la mise en place d'une commission qui se chargera de la reformulation et de l'unification des programmes d'enseignement du Coran en Algérie.

Présentant un rapport sur son secteur devant la Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses, M. Aïssa a précisé qu'«une commission a été mise en place pour la reformulation des programmes d'enseignement du Coran pour les différents cycles, et ce dans le but d'unifier toutes les écoles coraniques et contrecarrer les idéologies étrangères».

Les efforts de l'Algérie en la matière ont donné d'excellents résultats, a affirmé le ministre, rappelant, à cet égard, que les algériens occupent les premières places dans les compétitions internationales d'apprentissage et de récitation du Coran.

Par ailleurs, le ministre a annoncé que les mosquées de la République seront renforcées avant

fin 2018 par 2000 imams, et ce dans le cadre du programme de formation des imams, des cadres et des différents fonctionnaires du secteur.

Après avoir rappelé la promulgation, août dernier, de plusieurs décrets relatifs à l'organisation des mosquées, M. Aïssa a annoncé l'entrée en vigueur prochaine d'un cahier de charges fixant les conditions de réalisation des mosquées, en sus d'un cahier des prescriptions techniques dont la l'élaboration a été confiée à un bureau d'études spécialisé. S'agissant de la Grande Mosquée d'Alger, le ministre a annoncé qu'elle sera réceptionnée avant fin 2018, précisant, à ce titre, que la date de son inauguration sera fixée par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. M. Aïssa a ajouté, par ailleurs, que plusieurs clauses et dispositions relatives à la protection de l'imam ont été incluses dans le code pénal devant être présenté par le ministère de la Justice au Parlement.

Il a également fait état de 230.000 livres de Coran distribués gratuitement aux mosquées et Zaouïas

du pays, ajoutant que d'autres quotas ont été dédiés à des pays africains et d'autres pays comme la Russie en coordination avec les services du ministère des Affaires étrangères.

Pour ce qui est des biens Wakfs, plusieurs mesures ont été prises, notamment l'actualisation de la législation régissant l'investissement dans ce genre de biens, l'exploitation du foncier relevant du domaine wakfs, la recherche de nouvelles sources de financement et le partenariat avec les investisseurs privés algériens et étrangers pour une meilleure rentabilité économique.

Dans ce contexte, M. Aïssa a rappelé la promulgation d'un décret en août 2018, fixant les conditions d'exploitation des fonciers destinés à l'investissement donnant lieu à plusieurs projets financés par le fonds national des wakfs à l'image des complexes relevant des biens wakfs à Médéa et Ghardaïa. Il a annoncé, dans ce sens, que la liste des assiettes foncières dédiées à l'exploitation et à l'investissement sera fixées avant la fin de l'année, dans le cadre d'un nouveau décret.

M^{ME} HOUDA IMANE FERAOUN : «Algérie Poste fabriquera elle-même ses cartes magnétiques en 2019»

Algérie Poste fabriquera elle-même ses cartes magnétiques à partir de 2019, a affirmé jeudi la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imane Feraoun. La ministre qui intervenait lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par M. Mouad Bouchareb et consacrée aux questions orales, a indiqué qu'«Algérie Poste fabriquera elle-même ses cartes magnétiques à partir de 2019», annonçant par la même la conclusion d'un marché pour l'acquisition de près de 6 millions de cartes vierges, dernier stock en ses cartes.

A ce propos, Mme Feraoun a précisé qu'Algérie Poste acquerra, le mois prochain, une importante quantité de cartes vierges, pour couvrir la demande estimée à «un million trois cent mille (1.300.000)». «L'acquisition de ces cartes vierges (06 millions) concerne le dernier lot commandé par Algérie Poste qui procède à la personnalisation des cartes vierges au niveau du centre de Birtouta», a ajouté le ministre. Par ailleurs, Mme Feraoun a affirmé que la procédure portant retrait de la carte magnétique «Eddahabia» lorsque son détenteur introduit un mot de passe erroné plus de trois fois, «est une mesure qui s'inscrit dans le cadre du respect des standards internationaux», ajoutant que cette procédure «revêt un caractère sécuri-

taire, notamment en cas de vol de cette carte».

Concernant les retards accusés dans la maintenance des Distributeurs automatiques de billets (DAB) à travers le territoire national, notamment dans les régions du Sud, Mme Feraoun a évoqué la question d'«importation des pièces de rechange pour DAB, importées uniquement par deux fournisseurs nationaux».

Dans ce cadre, elle a précisé que «des ingénieurs d'Algérie Poste sont en mesure de réparer toute panne technique dans 48 heures, mais la maintenance est difficile quand il s'agit d'une panne liée aux pièces de rechange de ces distributeurs, dont le nombre total est de 1.367 DAB à travers le territoire national».

Algérie Poste acquerra

«dans les mois à venir des pièces de rechange pour ces distributeurs afin de mettre un terme au problème de maintenance des DAB en panne», a-t-elle fait savoir.

La ministre a révélé, à ce propos, qu'Algérie Poste avait lancé un appel d'offre portant acquisition de près d'un millier de nouveaux DAB qui seront installés dans les nouveaux bureaux de postes, les bureaux dépourvus de ces équipements et les lieux publics, à l'instar des gares ferroviaires, a-t-elle expliqué. Il est prévu l'acquisition entre 500 et 600 DAB annuel-



lement pour couvrir les besoins enregistrés au niveau national, a ajouté la ministre.

LE MINISTRE DE LA CULTURE, AZEDDINE MIHOUBI :

«Report de plusieurs projets culturels à Béjaïa pour des considérations financières»

Le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi a affirmé, jeudi à Alger, que plusieurs projets culturels dans la wilaya de Béjaïa avaient été reportés pour des «considérations financières». Le secteur de la culture s'emploie à pallier le manque en infrastructures culturelles dans la wilaya de Béjaïa en y inscrivant plusieurs projets «en cours de réalisation et dont la livraison est prévue pour 2019», à l'instar de la réhabilitation de l'ancien tribunal de Béjaïa, converti en conservatoire, a indiqué M. Mihoubi lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par M. Mouad Bouchareb et consacrée aux questions orales. Dans le même contexte, le ministre de la culture a cité d'autres projets réalisés récemment dans cette wilaya, à l'instar de la bibliothèque principale de Béjaïa et le cinéma de Kherrata. La wilaya de Béjaïa compte 38 monuments historiques et archéologiques, a rappelé le ministre ajoutant que l'ancienne ville avait été classée secteur sauvegardé depuis 2013.

M^{ME} GHANIA EDDALIA : «La situation financière du pays ne permet pas une révision des allocations forfaitaires allouées aux handicapés»

La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Ghania Eddalia a affirmé, jeudi à Alger, que «la situation financière que connaît le pays actuellement ne permet pas de réviser l'allocation forfaitaire allouée à la catégorie des handicapés». En réponse à deux questions orales posées lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), portant sur la révision des allocations forfaitaires de solidarité (AFS) allouées à la catégorie des handicapés, et la réhabilitation du Centre des insuffisants respiratoires (CIR) d'Ain Defla (se trouvant dans un état de décrépitude depuis la décennie noire), M. Eddalia a précisé que «la révision de l'AFS, s'élevant à 4000 DA/mois, est une revendication légitime», reconnaissant, à ce titre, que «le montant de cette allocation est insuffisant pour couvrir les besoins du handicapé, la condition financière par laquelle passe le pays ne permet pas, toutefois, de satisfaire cette demande». La ministre a qualifié, à cet égard, la prise en charge de la catégorie des handicapés d'engagement national conformément aux dispositions de la Constitution et de la loi n 09-02 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées. Elle a fait savoir que le nombre des personnes handicapées à 100% ayant plus de 18 ans et sans revenus s'élevait, septembre dernier, à 241.966 personnes.

Une catégorie pour laquelle «des affectations consacrées au titre de l'exercice 2019 se sont élevées à 11 milliards et 764 millions de DA. Plus précise, la ministre a indiqué que la catégorie des handicapés dont de la taux d'invalidité est inférieur à 100%, âgés de plus de 18 ans et sans source de revenus (ainsi que les familles prenant en charge une ou plusieurs personnes handicapées), bénéficiant d'une AFS de 3000 DA, avait atteint à 543 253 personnes en 2018. Une catégorie, a-t-elle dit, pour laquelle une enveloppe financière de 9 milliards 355 millions DA a été consacrée, outre une couverture sociale de 6 milliards, 42 millions et 917 mille DA en 2018, la gratuité du transport ou la réduction des titres de déplacement et autres prestations particulières. S'agissant du recrutement des personnes handicapées,

la ministre a affirmé que le taux de recrutement de cette catégorie, tous secteurs confondus, était estimé à 1%, ajoutant que son secteur employait actuellement 862 personnes handicapées.

Elle a souligné, en outre, la nécessité de poursuivre l'application des dispositions de la loi relative à la protection des personnes handicapées aider cette catégorie à intégrer le monde du travail. Le secteur de la solidarité nationale procède actuellement, en coordination avec toutes les parties concernées, à un travail d'évaluation pour fixer le taux de recrutement susvisé en l'absence des statistiques, a fait savoir Mme Eddalia, soulignant, à cet égard, la nécessité de relever ce taux à l'avenir, et ce après la révision des dispositions de la loi susmentionnée. S'agissant de l'éventualité de déterminer les années de travail de cette frange pour bénéficier des pensions de retraite, la ministre a rappelé le rôle du comité d'experts installé au niveau du ministère du Travail et de l'Emploi dans le but d'examiner la possibilité de déterminer les métiers les plus pénibles ainsi que les années effectives du travail pour bénéficier des pensions propices ouvrant droit à la réduction de l'âge de retraite conformément aux dispositions de la loi N 15-16, modifiée et complétée, relative à la retraite, entrée en vigueur en 2017. Pour ce qui est de la possibilité de réaménagement et d'ouverture du CIR à Ain Defla, détruit en 1994, Mme Eddalia a affirmé que ce centre situé dans une région montagneuse difficilement accessible «était inexploitable», ajoutant qu'il avait été décidé de le dissoudre et placer sous la tutelle de la wilaya. Dans le cadre de la rationalisation des dépenses, ajoute la ministre, une commission a été installée au niveau de la tutelle en vue de convertir les activités de certains centres pour insuffisants respiratoires. Elle a cité, dans ce cadre, la conversion des deux centres de Batna et de Sidi Bel Abbès en foyers pour personnes âgées, le centre d'El Taref en un centre psycho-pédagogique pour enfants handicapés mentaux, le centre de Blida en «Diar Er-rahma», et un autre centre de Saïda en centre psycho-pédagogique pour enfants handicapés mentaux.

EMPLOI M.Zemali : «Des mesures rigoureuses en cas de mauvaise gestion du dossier de l'emploi»

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a affirmé jeudi à Alger que des mesures «rigoureuses» et «sévères» seront prises dans le cadre de la loi contre tout agent administratif dont sont établis la mauvaise gestion et le non respect des règles d'équité et de transparence dans les opérations de recrutement. Des mesures «strictes» seront prises dans le cadre de la loi contre «tout agent administratif dont sont établis la mauvaise gestion et le non respect des règles d'équité et de transparence en vigueur ainsi que des instruments juridiques encadrant le marché de l'emploi, que ce soit dans les wilayas du Sud ou autres», a précisé le ministre lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, tenue sous la présidence du président de l'APN, Mouad Bouchareb, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda. Affirmant qu'il sera intransigeant à l'égard des auteurs de ces dépassements, M. Zemali a fait état de sanctions déjà prises, sur la base de preuves et de faits matériels, à l'encontre de cadres et de fonctionnaires ayant enfreint les règles de transparence dans la gestion des offres d'emploi.

Ces mesures vont du renvoi devant la commission de discipline, à la cessation des fonctions et même à des poursuites en justice dans certains cas, a-t-il déclaré précisant que ces sanctions ont été prises suite à la constatation de dysfonctionnements et de dépassements à l'occasion d'opérations d'inspection et de contrôle par les cadres de l'inspection générale du ministère. Concernant la seule wilaya de Ouargla, M. Zemali a fait état de «l'établissement, jusqu'au mois d'octobre 2018, de 1859 PV d'infractions à l'encontre d'entreprises et de sociétés pour défaut de communication, aux organismes habilités, des postes vacants». Les services de l'Inspection générale du travail ont intensifié les opérations de contrôle dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de l'instruction du premier ministre, notamment en ce qui concerne le recrutement direct par les sociétés et les entreprises exerçant au Sud, a-t-il ajouté. La révision des dispositions du décret exécutif N 06-77 fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'Agence nationale de l'Emploi (ANEM) à travers la création de l'Inspection générale a permis le renforcement et la consolidation des missions

de suivi et de contrôle. A ce propos, le ministre a mis en avant l'attachement de son département ministériel à garantir la transparence dans la gestion du marché de travail, qui s'appuie sur deux éléments, à savoir la réception des offres et le traitement des demandes et les placements. Il a rappelé, à cet effet, la mise en place en 2013 d'un dispositif spécial de gestion de l'emploi dans les 10 wilayas du Sud, y compris Ouargla, et ce en application de l'instruction du Premier ministre du 11 mars 2013 prévoyant plusieurs mesures visant essentiellement à garantir «une gestion transparente et rigoureuse du marché de travail dans les wilayas du Sud, étendue, par la suite, aux wilayas des Hauts-Plateaux. Cette instruction consacre, a-t-il ajouté, deux principes essentiels: donner la priorité aux populations de la région dans l'accès aux postes d'emploi offerts par les entreprises et les sociétés exerçant dans la wilaya et obtenir l'autorisation du wali pour tout recrutement à effectuer en dehors de la wilaya, en cas de non disponibilité de compétences requises dans la wilaya concernée. Par ailleurs, le ministre a indiqué que la dernière rencontre nationale avec les directeurs de l'emploi et ceux de l'ANEM avait permis la mise au point d'une nouvelle stratégie de l'emploi au niveau national et dans les wilayas frontalières et du Sud en particulier.

Lors de cette rencontre, l'accent avait été mis sur l'obligation d'utiliser tous les instruments garantissant davantage d'efficacité et de transparence en matière de gestion de ce dossier, notamment la généralisation de l'utilisation du système informatique, comme l'un des supports électroniques destinés à assurer l'intermédiation dans le traitement instantané et rapide des demandes et des offres d'emploi et la publication de leurs listes sur le portail électronique de l'ANEM, en sus de la nécessité de la redynamisation du rôle de contrôle à tous les niveaux. La publication systématique permet aux demandeurs d'emploi de consulter les offres disponibles et les compétences requises et de s'assurer que l'orientation se fait selon l'ordre chronologique, a-t-il assuré. Le ministre procède actuellement à l'assainissement des listes des demandeurs d'emploi afin de garantir la prise en charge, efficace et transparente, des demandes, a-t-il conclu.

ALGÉRIE - ESPAGNE Guitouni: Des contraintes freinent une meilleure croissance mondiale des industries du gaz

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni a soulevé jeudi à Barcelone (Espagne) les contraintes qui freinent une meilleure croissance mondiale des industries du gaz, dont notamment la compétition dont cette énergie fait face sur tous les segments. «Le gaz naturel fait face à trois difficultés: La première résulte de sa faible densité énergétique, induisant des coûts de transport relativement élevés. La deuxième est que sans maîtrise des émissions de méthane dans la chaîne de production, son avantage pour le climat est diminué.

La troisième est que, contrairement au pétrole qui dispose d'un secteur captif, celui du transport, le gaz est partout en compétition avec d'autres énergies alternatives», a expliqué M. Guitouni lors du 6ème forum ministériel du gaz, organisé conjointement par le Forum International de l'Énergie (International Energy Forum, IEF) et l'Union Internationale du Gaz (International Gas Union IGU). C'est pourquoi, a argumenté le ministre, «le gaz naturel nécessite la mise en place de politiques énergétiques qui favorisent la protection de l'environnement, rémunèrent les capacités de backup dans le secteur électrique, et génère un signal prix du carbone suffisamment fort».

Par ailleurs, en dépit des perspectives gazières prometteuses, le ministre a souligné que pour assurer les développements de gisements et d'infrastructures requises, «il est nécessaire que le prix du gaz soit suffisamment rémunérateur et qu'une prédictibilité soit assurée en termes de demande». A ce propos, il a mis en avant les changements observés dans certains marchés visant à privilégier les transactions de court terme.

«Pourraient-ils assurer cette prédictibilité et cette sécurité de demande, au même titre que les contrats à long terme, qui assurent un partage équitable des risques et des avantages?» s'est interrogé le ministre avant de convenir «que ce serait le cas si cela conduisait à une valorisation moindre de cette ressource naturelle non renouvelable et épuisable». Outre les contraintes, M. Guitouni n'a pas manqué de faire le point sur les avantages du gaz naturel, en comparaison avec les autres énergies à l'instar de sa flexibilité et son abondance.

«Le gaz naturel dispose d'avantages indéniables qui lui permettent de jouer un rôle encore plus important dans le futur», a-t-il souligné lors de son intervention dans la session consacrée à la croissance de la demande de gaz au-delà de la production d'électricité et aux voies et moyens d'encourager les investissements nécessaires dans les infrastructures et les flux commerciaux.

«Selon le Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG), les ressources de gaz naturel correspondraient à 130 années au rythme actuel de production», a-t-il indiqué. Evoquant le second défi lié à l'impact environnemental, M. Guitouni a indiqué que le gaz naturel constitue une part de l'équation menant à une croissance inclusive et durable.

Evoquant l'expérience algérienne, M. Guitouni a indiqué que l'Algérie est un des pays leaders dans le gaz naturel et l'un des premiers exportateurs de gaz. Disposant de trois gazoducs vers l'Europe et de quatre unités de liquéfaction de gaz naturel, l'Algérie est l'un des premiers exportateurs de gaz au monde.

Ses complexes géochimiques pour la production de méthanol, d'ammoniac et d'urée permettent une diversification de ses exportations.

L'Algérie a été un fournisseur stable et fiable de gaz naturel, durant même les périodes difficiles, et a pu assurer une sécurité parfaite des approvisionnements de ses clients, a-t-il tenu à souligner. Elle s'est également appuyée sur le gaz naturel pour développer son économie et améliorer les conditions de vie de ses citoyens. C'est ainsi que l'électrification du pays a atteint pratiquement 99%, avec un système de génération basé essentiellement sur le gaz naturel. Malgré sa large superficie, le taux de raccordement au gaz naturel a atteint près de 60% grâce à une politique volontariste dans ce domaine. Le reste de la population est alimenté en gaz propane. En d'autres termes, quasiment l'ensemble de la population en Algérie a accès à l'électricité et au gaz. Il convient de rappeler qu'outre les réserves conventionnelles, l'Algérie dispose de ressources de gaz de schiste énormes, les troisièmes du monde en termes de volume. M. Guitouni a mis en exergue la dynamique insufflée au secteur de l'Énergie en Algérie qui «témoigne de la stabilité de ses institutions, stabilité maintenue justement grâce aux réformes et compromis sociaux engagés par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika» et grâce aux «investissements gigantesques» réalisés pour relancer la croissance économique.

OXFORD BUSINESS GROUP: La hausse de la production agricole rapproche l'Algérie de la sécurité alimentaire

L'Algérie «se rapproche un peu plus de son objectif d'autosuffisance alimentaire» et pourrait, selon des prévisions officielles, mettre un terme à l'importation de produits agricoles d'ici trois ans, a indiqué un rapport d'Oxford Business Group (OBG) consacré à l'agriculture algérienne.

L'Algérie a enregistré une production céréalière record au cours de la campagne agricole 2017/2018, récoltant 6,1 millions de tonnes de céréales entre juillet 2017 et juin 2018, soit une augmentation de 74% par rapport aux 3,5 millions de tonnes récoltées au cours de la saison précédente, a rappelé l'OBG citant l'annonce faite par le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghri.

Cette forte production a permis à l'Algérie d'atteindre, avant l'heure, l'objectif de produire 5,3 millions de tonnes de céréales par an avant 2022, a indiqué la même source, ajoutant que les récoltes de légumes ont également été abondantes, note le rapport.

La production nationale de pois chiches a atteint 34.000 tonnes pendant la saison 2017/2018, contre 12.300 tonnes en 2001, tandis que la production annuelle de lentilles est passée de 458 tonnes à 30.000 tonnes au cours de la même période.

En janvier 2018, A. Bouazghri a déclaré que l'Algérie est alors en mesure de répondre à environ 70% de la demande alimentaire nationale.

Le ministre a ajouté qu'un maintien de ce niveau permettrait au pays de mettre fin à l'importation de produits agricoles dans les trois ans.

La hausse de la production coïncide également avec une importante augmentation des recettes d'exportations des produits agricoles, souligne OBG qui fait référence à Ali Bey Nasri, le président de l'Association Nationale des Exportateurs Algériens, qui avait déclaré que la valeur des exportations agricoles avait grimpé de 50% en glissement annuel au cours des premiers mois de 2018.

Selon ses prévisions, les recettes d'exportations atteindraient de 75 à 80 millions



de dollars à la fin de l'année 2018, contre 57 millions de dollars en 2017. La hausse de la production intervient à la suite d'investissements publics qui se seraient élevés à 2,500 milliards de dinars (18,2 milliards d'euros) au cours des vingt dernières années, l'agriculture étant considérée par les responsables politiques comme un secteur clé de la stratégie gouvernementale visant à doper la croissance hors hydrocarbures, ajoute OBG.

Le secteur agricole contribue à quelque 13% du PIB, employant 10,8% de la population active. Dans le cadre du Nouveau Modèle de Croissance publié mi-2016 par le gouvernement, les autorités visent une croissance annuelle moyenne de 6,5% pour le secteur entre 2020 et 2030.

Des mesures incitatives, parmi lesquelles on peut citer des taux d'intérêts faibles, ainsi qu'une vaccination gratuite pour le bétail ont été lancées afin d'atteindre cet objectif, souligne encore OBG. De plus, l'Etat a accepté d'indemniser les exportateurs de 50% des coûts de fret, de transit et d'autres procédures douaniers, afin d'encourager le rôle du secteur dans l'équilibrage de la balance commerciale. Les bons résultats affichés par la récolte céréalière l'an dernier ont en partie

également été attribués aux efforts déployés par le gouvernement pour porter la surface cultivée à 3,4 millions d'hectares, ce qui a contribué à accroître la productivité et à faire passer la production de 1,5 million de tonnes en 2016/2017 à 1,9 million de tonnes.

Des programmes d'irrigation cruciaux pour garantir la sécurité hydrique du pays à l'avenir

La possibilité d'accès à l'eau a constitué un autre facteur déterminant de la récente expansion de la production agricole : la surface irriguée s'élevait actuellement en Algérie à environ 1,3 million d'hectares. «Cinq nouveaux barrages, et les transferts hydrauliques associés, sont entrés en service en 2017 afin de soutenir cette stratégie», a déclaré Arezki Berraki, le directeur général de l'Agence Nationale des Barrages et Transferts (ANBT), à OBG.

Les cinq barrages, chacun situé dans une wilaya (province) différente, disposent d'une capacité de retenue totale de 500 millions de m³.

«La gestion des ressources hydriques a constitué une priorité clé pour l'Algérie et le pays est désormais en mesure d'améliorer l'irrigation dans plus de wilayas», a ajouté M. Berraki. En septembre

2018, l'Algérie comptait 80 grands barrages en service, dont 36 construits depuis l'an 2000. Cinq barrages supplémentaires sont actuellement en cours de construction, avec une livraison prévue pour 2020. A terme, le gouvernement entend porter le nombre total de barrages à 139 d'ici 2030, et ainsi atteindre une capacité totale de stockage en eau d'environ 12 milliards de m³.

Si le soutien de l'Etat a eu une incidence positive sur la récente croissance de la production, certains chiffres montrent que la stratégie la plus efficace afin de pallier aux difficultés rencontrées par les producteurs algériens en matière d'accès au financement, aux équipements, et au savoir-faire notamment, passe par la recherche d'une plus grande participation des investisseurs étrangers.

L'entreprise publique de BTP Cosider, la quatrième plus grande d'Afrique, a lancé en mai 2017 sa filiale Cosider Agrico, à des fins de promotion de l'agriculture algérienne et d'investissement dans cette dernière.

L'entreprise est actuellement en train de construire et d'aménager quatre projets agricoles d'envergure, avec une mise en service prévue pour début 2019 pour le premier d'entre eux.

«L'oléiculture, le blé dur et les aliments pour bétail sont des segments dotés d'un fort potentiel mais qui restent jusqu'à présent inexploités en Algérie, a expliqué le PDG de Cosider Agrico, Bencheikh Belkacemi à OBG.

«Les entreprises ont besoin d'investir davantage grâce à des emprunts pour réellement accroître la production nationale, et nous sommes donc disposés à travailler en collaboration avec les investisseurs algériens et étrangers».

ALGÉRIE - INDONÉSIE M. Djellab examine avec son homologue indonésien les moyens de promouvoir la coopération bilatérale

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a reçu mercredi à Alger son homologue indonésien, Enggartiasto Lukita, avec lequel il a examiné les questions économiques d'intérêt commun et les moyens de promouvoir la coopération bilatérale, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère.

Lors de cette audience qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de l'Indonésie à Alger, Mme.

Safira Machrusah, M. Djellab s'est félicité des relations historiques existant entre les deux pays, déplorant que le volume des échanges économiques, estimés à 500 millions de dollars en 2017, ne soit pas à la hauteur des ces relations, ajoute le communiqué. Evoquant les enjeux économiques pour l'Algérie en termes de promotion et de développe-

ment de l'économie nationale, le ministre a affirmé que «les priorités du Gouvernement algérien sont le développement économique et l'augmentation de la part des exportations hors hydrocarbures», précise la même source. A cet effet, il a formé le vœu de voir «les produits nationaux accéder aux marchés asiatiques d'autant que le marché indonésien compte plus de 243 millions de consommateurs», exprimant la disponibilité du ministère à organiser une foire des produits algériens dans la capitale indonésienne, Jakarta.

Pour sa part, le ministre indonésien a appelé, le Gouvernement algérien à tirer profit de l'expérience de l'Indonésie face à la crise de la chute des cours pétroliers. A cette occasion, M. Enggartiasto Lukita a invité M. Djellab et un groupe



d'opérateurs économiques à visiter l'Indonésie en vue de parvenir à une plateforme de partenariat fructueux dans plusieurs domaines, conclut le communiqué.

ALGÉRIE - MONDE ARABE Louh appelle à conjuguer les efforts pour l'éradication du terrorisme et le tarissement de ses sources

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a appelé, depuis Khartoum, à la conjugaison des efforts pour l'éradication du phénomène du terrorisme et le tarissement de ses sources, mettant en avant l'approche algérienne basée sur la coercition et la prévention, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère.

Intervenant lors des travaux de la 34^{ème} session du Conseil des ministres arabes de la Justice à Khartoum, M. Louh a mis en garde contre «les défis auxquels fait face le monde arabe conséquemment aux menaces de la montée du terrorisme et de l'extrémisme», appelant à «la conjugaison des efforts pour l'éradication de ce phénomène et le tarissement de ses sources».

A cette occasion, le ministre a mis en avant l'approche algérienne en matière de lutte antiterroriste basée sur «la prévention et la coercition, tout en focalisant sur le traitement des facteurs intellectuels et matériels sous tendant le terrorisme, dont le paiement de la rançon, un acte criminalisé en Algérie, a-t-il soutenu. A ce propos, M. Louh a estimé que la criminalisation du paiement de rançon aux terroristes inscrite à l'ordre du jour de cette session était «une consécration des résolutions du Conseil de sécurité et de la Ligue des pays arabes».

Evouant, par ailleurs, la question de la paix et la sécurité dans un monde arabe, confronté à des bouleversements et à des dépassements résultant d'un ordre mondial qui fait fi de la légalité internationale et du non respect des bases et principes constituant le socle même de l'Organisation des Nations Unies, M. Louh a déploré profondément les répercussions de cette situation sur



le processus d'édification de l'Etat de droit. Par ailleurs, M. Louh a rappelé les principales étapes franchies par l'Algérie en matière de réforme de la justice et d'indépendance du pouvoir judiciaire, sous l'égide du président de la République Abdelaziz Bouteflika, soulignant les axes retenus, particulièrement le développement des capacités humaines et structurels et l'adaptation du système législatif aux données socio-économiques notamment après la reprise du processus du développement national et la mise en oeuvre des mesures relatives à la Réconciliation nationale. Le ministre a rappelé également l'adaptation

du système législatif aux normes internationales après la ratification par l'Algérie de plusieurs conventions et instruments, notamment en matière de droits de l'homme, de la lutte contre les différentes formes de criminalité et d'humanisation des peines, a indiqué le ministre.

Il a rappelé en outre que les réformes englobent également la modernisation du secteur à travers l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication et la généralisation des moyens électroniques dans l'acte judiciaire, la gestion administrative et la prestation de services à distance.

APPEL À UNE RÉUNION DES MINISTRES DES AE DE L'UMA: L'Algérie convainc de l'importance de l'intégration maghrébine

L'Algérie a appelé à organiser, dans les meilleurs délais, une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), un appel qui dénote son attachement à cet édifice maghrébin et sa conviction de l'importance de l'intégration maghrébine dans toutes ses dimensions.

L'Algérie a toujours été confiante quant à la capacité de l'UMA de peser de tout son poids sur les rapports de force, tant au niveau régional qu'international, en témoigne son adoption de 29 conventions sectorielles sur un total de 36 conclues depuis la création de cette Union en 1989, aux côtés du Maroc (8 conventions), de la Tunisie et de la Mauritanie (28 conventions) et de la Libye (35 conventions), a-t-on appris d'une source proche du dossier.

Mue d'une conviction exprimée à maintes reprises et dans plusieurs occasions quant à l'impératif de relancer cette organisation maghrébine et de réactiver ses instances tout en donnant une impulsion à l'action commune entre ces cinq pôles, l'Algérie a adressé une correspon-

dance au Secrétaire général de l'UMA pour l'organisation d'une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union dans les meilleurs délais. Cette initiative intervient «dans le prolongement des conclusions du dernier Sommet extraordinaire de l'Union Africaine, tenu les 17 et 18 novembre 2018, sur les réformes institutionnelles de l'organisation continentale, lequel a accordé un intérêt particulier au rôle des ensembles économiques régionaux dans les processus d'intégration des pays africains, comme l'avait indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

L'approche algérienne portant relance de l'UMA a toujours empreint plusieurs méga projets réalisés par l'Algérie ou ceux en cours de concrétisation dont les grands ouvrages portant une dimension maghrébine qui s'étend souvent au continent africain. Partant de sa conviction en la capacité de ces projets à concourir à la consécration de la complémentarité et de l'intégration entre pays de la région, notamment au volet économique, l'Algérie a inclus la dimension

maghrébine dans ses projets de développement, en tête desquels l'Autoroute est-ouest qui constitue un trait d'union avec les deux voisins à savoir, la Tunisie et le Maroc, en sus de la route transsaharienne, et le réseau de raccordement à la fibre optique.

Au vu des enjeux communs, notamment sur le plan sécuritaire, l'Algérie a abrité en 2012 une session extraordinaire du Conseil des ministres des Affaires étrangères des pays de l'UMA, consacrée à l'examen de la problématique sécuritaire dans la région maghrébine et la mise en place d'une politique sécuritaire commune.

L'Algérie dispose d'une forte volonté politique au plus haut niveau pour la relance de l'action maghrébine commune, conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le président Bouteflika avait affirmé, à l'occasion du 29^e anniversaire de la création de l'UMA, dans des messages adressés au roi du Maroc, Mohamed VI, au président tunisien, Béji Caïd Essebsi, au président mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz et au président du Conseil présidentiel du gouverne-

ment d'Union nationale de Libye, M. Faïz Mustapha al-Serradj, «l'attachement indéfectible de l'Algérie à l'Union du Maghreb Arabe (UMA), choix stratégique et revendication populaire».

Le président avait fait part, à cette occasion, de la volonté de l'Algérie de redynamiser les institutions et structures de l'UMA «pour défendre les intérêts communs, relever les défis croissants et répondre aux attentes et aspirations des peuples maghrébins à davantage d'unité, de complémentarité et d'intégrité».

«Cet anniversaire historique est une occasion pour rappeler les relations de fraternité, de solidarité et de bon voisinage qui lient les peuples maghrébins» et une opportunité pour «méditer et évaluer le parcours de l'Union du Maghreb arabe en vue de la révision et du développement de son mode de fonctionnement afin de lui permettre d'être un regroupement agissant dans son environnement régional et international», avait estimé le président de la République.

A rappeler que le dernier sommet de l'UMA avait eu lieu en 1994 à Tunis.

UE - ALGÉRIE - MAGHREB L'UE note «avec intérêt» l'initiative de l'Algérie pour la relance de l'Union du Maghreb arabe



L'Union européenne a noté vendredi «avec intérêt» l'initiative algérienne au sujet de la relance de l'Union du Maghreb arabe (UMA).

L'Algérie a saisi officiellement le secrétaire général de l'UMA pour l'organisation «dans les délais les plus rapprochés» d'une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union, rappelle-t-on.

«Nous notons avec intérêt la proposition de l'Algérie d'organiser une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe», a déclaré le porte-parole de l'UE dans une réaction, soulignant qu'en règle générale, «toute initiative constructive susceptible de contribuer à la bonne coopération dans la région du Maghreb est la bienvenue».

Le ministère algérien des Affaires étrangères a expliqué jeudi, dans un communiqué, que l'initiative «s'inscrit en droite ligne de la conviction intime et maintes fois exprimée par l'Algérie de la nécessité de la relance de l'édification de l'ensemble maghrébin et de la réactivation de ses instances», précisant qu'elle intervient «dans le prolongement des conclusions du dernier sommet extraordinaire de l'Union africaine des 17 et 18 novembre 2018, sur les réformes institutionnelles de l'organisation continentale, qui a accordé un intérêt particulier au rôle des communautés économiques régionales dans les processus d'intégration des pays africains».

«La relance des réunions du Conseil des ministres, à l'initiative de l'Algérie, est de nature à introduire un effet catalyseur susceptible de redynamiser les activités des autres organes de l'Union du Maghreb arabe», a-t-il conclu.

GRANDS LACS : Réunion ministérielle sur le rôle des femmes en matière de paix et de sécurité

Les ministres des pays de la région des Grands Lacs se sont réunis vendredi à Entebbe, en Ouganda, pour faire le point sur les engagements qu'ils ont pris pour renforcer le rôle des femmes en matière de paix et de sécurité.

Dans un communiqué publié avant le début de la rencontre, le bureau des Nations Unies en Ouganda a précisé que les ministres discuteront de leur soutien à la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU et d'autres résolutions pertinentes.

La résolution 1325, adoptée en 2000, demande aux parties en conflit de respecter les droits des femmes et de soutenir leur participation aux négociations de paix et à la reconstruction post-conflit.

La réunion ministérielle organisée à Entebbe, à 40 km au sud de la capitale ougandaise Kampala, sera également consacrée à la mise en œuvre d'un quota minimum de 30% de femmes dans les gouvernements de la région.

Cette réunion se tient sous les auspices de l'ONU et de la Conférence internationale pour la région des Grands Lacs (CIRGL), laquelle regroupe l'Ouganda, l'Angola, le Burundi, la Centrafrique, la République démocratique du Congo (RDC), le Congo, le Rwanda, le Soudan, le Kenya, le Soudan du Sud, la Tanzanie et la Zambie.

OUARGLA:

Plus de 11 millions DA pour le réseau d'irrigation d'un périmètre agricole à El-Borma (DSA)

Une enveloppe de plus de 11 millions DA, puisée du Fonds spécial de développement des régions du Sud, a été consacrée à la réalisation du réseau d'irrigation du périmètre agricole «Oued El-Siss», dans la commune frontalière d'El-Borma (420 km Est d'Ouargla), a-t-on appris de la Direction des services agricoles (DSA). Lancé en octobre dernier, le projet, portant sur la réalisation d'un réseau d'irrigation d'un linéaire de 2,77 km, a été confié à une entreprise privée spécialisée dans les travaux publics et l'hydraulique avec un délai de réalisation de deux mois, a-t-on précisé. La commune d'El-Borma a pris en charge la réalisation d'un forage ablien destiné à l'irrigation du périmètre agricole «Oued El-Siss», couvrant une superficie de 54 hectares et regroupant 13 bénéficiaires, a ajouté la source. Ce périmètre agricole, un projet entrant dans le cadre des efforts de l'Etat visant le développement des régions frontalières et l'amélioration des conditions de vie de leurs populations, est spécialisé dans la phoeniciculture et les cultures maraichères et devra contribuer à l'autosuffisance du marché local en produits agricoles, selon les services de la DSA de la wilaya d'Ouargla.

SOUK AHRAS:

La concrétisation du programme d'urgence permettra de renforcer l'AEP dans la wilaya

Un programme d'urgence d'alimentation en eau potable en voie de concrétisation porte sur la réalisation de 17 forages dans nombre de communes de la wilaya de Souk Ahras, a-t-on indiqué jeudi lors des travaux de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Ce programme auquel une enveloppe financière de 200 millions de dinars a été allouée, porte sur la réalisation de 17 forages à travers plusieurs communes de la wilaya en plus de la rénovation des conduites d'eau potable à partir de la station de la ville de Taoura jusqu'au réservoir Kadri, au chef lieu de wilaya, sur un linéaire de 6 km, selon les données de la Direction locale des ressources en eau. Treize (13) forages ont été réceptionnés jusqu'à ce jour, «le reste sera livré début 2019», a indiqué le wali, Farid Mohamedi, au cours de cette session qui examinera le dossier des ressources en eau de la wilaya et le projet de budget préliminaire pour l'exercice 2019. La nécessité d'accélérer les travaux de raccordement au réseau AEP et de réaménagement de la station de pompage de la ville de Souk Ahras, ainsi que la révision du programme de distribution de l'eau potable selon les besoins des citoyens, ont été fortement soulignés à cette occasion.

Par ailleurs, le rapport de la commission de l'hydraulique et de l'agriculture, présenté devant l'assemblée indique que les investissements publics dont a bénéficié la wilaya de Souk Ahras, dans le cadre des différents plans quinquennaux de développement, ont permis la réalisation de quatre barrages d'une capacité totale de stockage de 419 millions m³. Il s'agit en l'occurrence des barrages d'Ain Dalia (76 millions m³), d'Oued Charef (152 millions m³), d'Ouljette Oued Melague (156 millions m³) et Oued Djodra (35 millions m³). Les membres de l'APW ont mis l'accent sur le nécessaire raccordement des barrages d'Oued Charef et d'Ain Dalia, la réalisation de nouveaux réservoirs d'eau, le renouvellement du réseau AEP, le changement des vieilles conduites d'eau en amiante et la remise à niveau des réservoirs et stations de pompage fissurés.

ORAN:

Appel à la labellisation de la «Clémentine-Misserghin»

Le président de la chambre d'agriculture de la wilaya d'Oran a appelé jeudi à la labellisation de la «Clémentine-Misseghine», produit du terroir par excellence.

«Nous allons soumettre dans les tout prochains jours, dans le cadre de la valorisation des produits agricoles, au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, un dossier de la «Clémentine-Misserghine», un produit de terroir qui remplit tous les critères pour son éligibilité à sa labellisation», a indiqué à l'APS Hadj Meftah Brachemi, en marge de la «fête de la Clémentine-Misseghine». Lors de cette manifestation, la première du genre organisée à la place publique de Misserghine, commune située à l'ouest de la ville d'Oran, il a rappelé la labellisation de trois autres produits ayant un signe distinctif de qualité, à savoir «la figue de Beni-Maouche», la datté «Deglet Nour» et l'olive «la Sigoise».

Cet agrume porte le nom du père Clément qui a réussi à Misserghine un croisement entre la mandarine et le bigaradier (porte-greffe), a-t-on expliqué de même source.

«Nous devons réhabiliter le verger agricole de manière générale et particulièrement la clémentine de Misserghine», a enchaîné le directeur des services agricoles de la wilaya, Tahar Kadi, dans une déclaration à l'APS, tout en déplorant le fait que la superficie agrumicole a régressé ces dernières années notamment avec l'arrachage des vieilles plantations (plus d'un siècle) et la remontée des sels.

«Une situation qui nous a incité à planter des agrumes, dans le cadre de la concession avec le concours des investisseurs, dont deux porteurs de fonds et de projets ainsi que des propriétaires de la région depuis plus de trois années», a ajouté le même responsable, assurant que pas moins de 80 hectares ont été plantés pour augmenter la surface agrumicole. Le



secrétaire général de la chambre de l'agriculture d'Oran, Lahouari Zeddani, a, de son côté, mis en avant les potentialités agrumicoles des communes de Misserghine et Bouléfils qui renferment, à elles seules, près de 66 % de la superficie agrumicole de la wilaya (275 ha), ainsi que la qualité des variétés «Clémentine», «Thomson Navel», «Washington Navel», «Double fine», «Sanguine» et «Portugaise», estimant nécessaire la récupération des points d'eau, au nombre de huit situés dans les vergers agrumicoles, qui servaient auparavant aux besoins domestiques des populations rurales et aujourd'hui fermés depuis deux années.

Ces puits pourront servir à l'irrigation pour l'extension des superficies en priorité les agrumes, a-t-il expliqué, déplorant la baisse des superficies, qui est passée de 600 à 275 ha à cause de certains impondérables liés également à l'organisation de la filière agrumicole. Abdelhakim Tahraoui, un agrumiculteur de père en fils, propriétaire d'une exploitation à Misserghine, a estimé

qu'il était temps de valoriser les produits agricoles dont la Clémentine de Misserghine, avec en prime l'élargissement des étendues. «Nous disposons d'un savoir-faire et d'une main d'œuvre jeune, qualifiée et qui peut relever le challenge, celui d'exporter», a-t-il affirmé.

C'est le cas de Salem Hamada, un agrumiculteur qui dispose d'une pépinière au niveau d'une exploitation agricole à Misserghine qui a exposé des produits de qualité distinctifs dont la clémentine, le citron sucré, pamplemousse royale, mandarine et autres variétés «qui méritent d'être préservées», a-t-on soutenu.

Une quarantaine d'exposants parmi les agrumiculteurs, des institutions de formation spécialisée, à savoir l'institut technique de protection de végétaux (INPV) de Misserghine (Oran), l'institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITFVA) de Mohammadia (Mascara), ainsi que d'autres structures financières (CRMA et BADR) ont pris part à cet événement.

COMMERCE

Près de 15,7 milliards de dinars de fraudes fiscales enregistrées dans 6 wilayas de l'Est en 10 mois

Pas moins de 15,693 milliards de dinars de fraudes fiscales résultant de l'absence de facturation ont été enregistrés durant les dix (10) premiers mois de l'année en cours à travers six (6) wilayas de l'Est du pays relevant de la direction régionale du commerce de Batna, a déclaré jeudi, le directeur de cette structure, Ibrahim Khediri.

Dans la wilaya de Tébessa, pas moins de 5 milliards de dinars de fraudes fiscales ont été enregistrés dans le cadre du contrôle des activités commerciales dans les wilayas relevant de la direction régionale de commerce de Batna comportant, Constantine, Khenchela, Oum El Bouaghi, Tébessa, Biskra, Batna et la wilaya déléguée d'Ouled Djellal a précisé la même source. En plus de la saisie de 422 tonnes

de produits d'une valeur de plus 99 millions de dinars, cette même période à vu la fermeture de 2 286 locaux commerciaux, pour non respect des conditions d'hygiène et absence de registre de commerce notamment, a révélé M. Khediri.

Concernant les activités de la brigade mixte commerce-vétérinaire, la même source a indiqué que la valeur des produits périssables saisis durant cette période est de l'ordre de 7,593 millions de dinars.

Constitués de viandes blanches et rouges, de poissons, de viandes congelées et de produits laitiers, les produits saisis ne répondaient pas aux normes de conservation, a-t-il conclu.

MOSTAGANEM:

Colloque international prochain sur l'apiculture et le développement durable

Un colloque international sur l'apiculture et le développement durable sera organisé à partir de dimanche prochain à l'université «Abdelhamid Ibn Badis» de Mostaganem, a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Le président de la rencontre, Abdelkader Hamrani s'attend à une participation de 96 universitaires et experts du domaine d'universités du pays et de Tunisie, Maroc, Egypte, Irak, Arabie Saoudite, France, Espagne, Portugal et Grèce. Des recherches

seront présentées à cette occasion abordant, entre autres, la biologie des abeilles, les techniques de production mellifère, les techniques d'amélioration de la qualité du miel et des produits de la ruche, l'alimentation et la santé des abeilles, la classification du miel, le traitement par le miel, selon la même source. Le programme de ce colloque comporte sept séances où des communications orales seront animées et 47 recherches présentés au hall principal de la bibliothèque centrale de

l'université de Mostaganem (ex institut d'agronomie).

Organisée par le laboratoire des sciences et techniques de production animale de la faculté des sciences de la nature et vie de l'université de Mostaganem, cette rencontre vise à créer un espace de dialogue entre acteurs de l'apiculture et producteurs du miel, en plus de faire l'état des lieux de la filière apicole en Algérie, a-t-on souligné.

JUSTICE

Libération provisoire pour Adlène Mellah en attendant son procès le 7 février 2019

Le tribunal correctionnel de Sidi M'hamed à Alger a prononcé jeudi la remise en liberté provisoire du journaliste et directeur du site électronique «Dzair Presse», Adlène Mellah avec ajournement de son procès au 7 février 2019.

Le journaliste Adlène Mellah était en détention provisoire depuis le 26 octobre dernier pour les chefs d'accusation de «menace et chantage de divulgation d'informations attentatoires pour l'obtention de fonds, atteinte à la vie privée et transmission de communications téléphoniques et de discussions privées et confidentielles ainsi que des enregistrements et des photos pris en lieux privés, gardés et mis à la portée du public sans autorisation ni consentement du concerné». Mettant en avant l'article 50 de la Constitution qui stipule que «le délit de presse ne peut être sanctionné par une peine privative de liberté», le collectif de défense, composé d'une vingtaine d'avocats, à leur tête maîtres Benissad Noureddine, Ben Yekhlif Cherif, Brahim Hassen, Fatima Zohra Benbrahim, a évoqué la détérioration de l'état de santé de leur client qui souffre d'asthme et de pathologie cardiaque nécessitant son hospitalisation, outre l'absence de



témoins dans le dossier. La défense a assuré également que le journaliste présente toutes les garanties de sa comparution devant le tribunal le jour du procès, le 7 février prochain. Le procureur de la République auprès de tribunal correctionnel de Sidi M'hamed n'a pas formulé d'objection à la demande de libération provisoire au profit

du journaliste Adlène Mellah, ni à l'ajournement de son procès au 7 février 2019.

Dans une déclaration à la presse, le collectif de défense a estimé que la libération provisoire au profit de leur mandataire constituait «une victoire pour la justice algérienne et la liberté d'expression».

CONSTANTINE:

Démantèlement d'un réseau international de trafic de drogue

Un réseau international de trafiquants de drogue, constitué de douze (12) individus âgés entre 20 et 50 ans, a été démantelé à Constantine par la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya, a révélé jeudi le chargé de communication auprès de ce corps constitué.

S'exprimant lors d'un point de presse organisé au siège de la BRI, à la nouvelle ville Ali Mendjeli (commune d'El Khroub), le lieutenant Billal Benkhelifa, a indiqué que sept (7) personnes de ce réseau ont été incarcérées, dont quatre (4) arrêtées à Constantine et trois (3) autres dans des wilayas

voisines, ajoutant que cinq (5) autres malfaiteurs identifiés, dont le fournisseur de cette bande en drogue, demeurent activement recherchés. Le démantèlement de ce réseau international de trafic de drogue couvrant des mois d'investigations et d'enquêtes, menées par les éléments de la BRI, a souligné l'intervenant, détaillant que l'affaire avait démarré, suite à des informations parvenues à la police sur des activités suspectes et qui ont permis d'identifier le suspect principal, arrêté par la suite dans la ville Ali Mendjeli.

La perquisition du domicile de cet individu a permis de saisir 7.024

comprimés psychotropes, a détaillé le lieutenant, notant que l'exploitation des informations de l'enquête a donné lieu à l'arrestation de trois (3) autres individus et a révélé que ces stupéfiants proviennent d'un complice, résident dans un pays européen.

L'élargissement des compétences des policiers chargés de l'enquête et l'approfondissement des investigations se sont soldés par l'arrestation de trois (3) autres individus, membres de ce réseau dans des wilayas voisines et la saisie de 10 kg de kif traité, quatre (4) véhicules touristiques et un motorcycle, utilisés dans le déplacement des malfa-

teurs, a-t-on encore relevé. Le lieutenant a également indiqué que l'enquête dans cette affaire se poursuit et les démarches d'usage pour l'extradition de quatre (4) éléments de ce réseau international ont été entamées. Placés en détention préventive, les sept (7) individus interpellés seront présentés la semaine prochaine devant le procureur de la République près le tribunal de Constantine pour notamment les chefs d'inculpation: «association de malfaiteurs», «exportation», «constitution de réseau criminel international» et «transport et vente de drogue», a-t-on signalé.

EL TARF :

Saisie de 516 comprimés psychotropes au poste frontaliers d'Oum T'boul

Pas moins de 516 comprimés psychotropes ont été saisis, lors d'une opération de contrôle douanier au niveau du poste frontalier d'Oum T'boul, dans la daïra d'El Kala, wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, jeudi, de la chargée de communication, à la direction régionale Des douanes algériennes de la wilaya d'Annaba.

Cette saisie a été effectuée mercredi soir alors qu'un voyageur transitant par le poste frontalier d'Oum T'boul finalisait les procédures douanières d'usage pour entrer sur le territoire national, a précisé Mme Asma Belkhir, détaillant que les comprimés classés hallucinogènes étaient décou-



verts lors d'une fouille corporelle du voyageur. Selon la même source, une opération de contrôle douanier, effectuée au courant de la semaine écoulée s'était soldée par la saisie de 20 pompes à air électriques pour véhicule, soulignant que ces équipements, retrouvés dissimulés dans le siège arrière du véhicule d'un voyageur qui quittait le territoire national vers la Tunisie étaient importés.

Il s'agit «d'un courant de fraude ciblant un produit d'importation», a fait savoir la même source, rappelant les efforts déployés par les services des Douanes algériennes en matière de lutte contre toute forme de contrebande.

ALGER (REGHAIA):

Une quadragénaire percutée par un train décède

Une femme quadragénaire a trouvé la mort jeudi, après avoir été percutée par un train reliant Alger à Thénia, dans un lieu situé non loin de la station de Reghaïa (Est d'Alger), a-t-on appris d'une source la Protection civile de la wilaya d'Alger. Dans une déclaration à l'APS, Kamel Sadek, sous-lieutenant de la Cellule de communication à la Direction de wilaya de la Protection civile, a fait savoir que la victime, âgée de 45 ans, est décédée sur le coup, ce jeudi, après avoir été heurtée par un train reliant Alger à Thénia.

La victime a été percutée à 11h40 en tentant de traverser la voie ferrée au niveau de la cité Faoussi, non loin de la station de Reghaïa, a précisé la même source, relevant que les agents de la Protection civile s'étaient intervenus pour transférer le corps sans vie de la quadragénaire.

Le ministre des Travaux publics et des transports, Abdelghani Zaalane avait récemment révélé, que près de 1.370 accidents ont été enregistrés au niveau des passages à niveau, depuis 2013 à ce jour, ayant causé 317 décès et 498 blessés.

TLEMCCEN:

Ouverture prochaine d'un centre d'accueil des femmes victimes de violence

Un centre national d'accueil des femmes victimes de violence s'ouvrira prochainement dans la wilaya de Tlemcen, dans le cadre des efforts visant à prendre en charge les couches vulnérables, a-t-on appris de la direction de l'action sociale. Le chef de service jeunesse et enfance à la direction, Hamza Makoudi a indiqué que cette structure située dans la commune de Hennaya dispose de moyens requis pour la prise en charge de 40 femmes victimes de violence et en situation difficile. Un décret de création sera bientôt promulgué. S'étendant sur une superficie de plus de 11.000 mètres carrés, ce centre dispose de classes, d'ateliers, de salles d'activités, d'un espace internant et d'un réfectoire totalisant un coût de réalisation de 110 millions DA.

Encadré par un staff composé de psychologues, d'éducateurs, d'orthophonistes et d'assistants sociaux, il fournira de l'assistance psychologique et sociale à ces catégorie de femmes et de jeunes filles à travers des séances de psychothérapie et d'initiation à des métiers pour les intégrer dans le monde du travail. Il est attendu aussi, selon M. Makoudi, des décrets de création de trois autres structures qui sont le centre d'assistance par le travail à Hennaya qui prendra en charge des handicapés pour les former en agriculture, élevage de bétail, aviculture et oléiculture, le centre psycho-pédagogique pour enfants déficients mentaux dans la commune de Ouled Mimoune et une annexe de «Diar Errahma» à Tlemcen.

Ces quatre nouveaux centres s'ajouteront, une fois ouverts, à 14 établissements psychopédagogiques répartis à travers le territoire de la wilaya.

OUM EL BOUAGHI:

Lancement en 2019 des travaux d'une station d'épuration des eaux usées à Aïn Fakroun

Le projet de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées (STEP) dans la commune d'Aïn Fakroun (Oum El Bouaghi) «sera lancé l'année prochaine», a-t-on appris jeudi auprès de la Direction des ressources en eau (DRE).

Ce projet, inscrit au titre du précédent programme quinquennal (2010-2014), sera concrétisé à la sortie Ouest de la commune d'Aïn Fakroun, a précisé à l'APS le chef du service de l'assainissement au sein de cette direction, Hocine Chebili, notant que ce projet, gelé dans un premier temps, a été relancé en 2017. Le cahier des charges relatif à ce projet a été établi en attendant le «parachèvement du reste des procédures administratives», selon la même source. Cette station, dont la réalisation a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 2,5 milliards DA, sera érigée sur une surface de 10 hectares, a souligné la même source. Ce projet, a-t-il ajouté, permettra la protection de l'environnement de la pollution, notamment les eaux du barrage de Beni Haroun (Mila) qui alimentent cette région, via le barrage d'Ouarkis, implanté dans la localité d'Aïn Fakroun, la préservation de la santé publique en plus de son utilisation dans les secteurs agricole et industriel. L'entrée en service de cette nouvelle STEP contribuera à l'épuration des eaux de plusieurs régions limitrophes de la commune d'Aïn Fakroun, ont signalé les responsables du secteur.

ESPAGNE: Près de 800 migrants sauvés en une journée, 14 disparus

Les autorités espagnoles ont annoncé avoir secouru jeudi 778 migrants présents à bord de nombreux canots dans l'ouest de la Méditerranée, tandis que 14 autres pourraient avoir disparu dans les flots.

Les services de sauvetage en mer, qui dépendent du gouvernement espagnol, ont écrit sur Twitter qu'ils avaient porté assistance à 590 personnes transportées par douze embarcations de fortune.

Dans l'une d'entre elles, «les personnes secourues disent que 14 ont disparu» en mer et des opérations en vue de tenter de les retrouver ont été entamées, a-t-on ajouté de même source. La Garde civile a de son côté porté secours à 188 autres migrants partis du nord de l'Afrique. Depuis le début de l'été, l'Espagne est la principale porte d'entrée par voie maritime en Europe des migrants clandestins, devant la Grèce et l'Italie. Selon le ministère espagnol de l'Intérieur, environ 50.000 migrants clandestins et réfugiés sont arrivés en Espagne depuis janvier à bord de près de 2.000 embarcations.

Depuis le début de l'année, plus de 600 migrants sont morts en Méditerranée occidentale en tentant de gagner l'Espagne, d'après l'Organisation internationale des migrations (OIM). Un chiffre en forte augmentation, 224 ayant péri en 2017 dans cette zone.

VOLCAN: Découverte inédite d'une sépulture dans la «Pompéi» maya au Salvador

Une sépulture, la première du genre, a été découverte dans la «Pompéi maya» à Joya de Ceren (Salvador), une ville ensevelie par une éruption volcanique il y a plus de 1.400 ans, a annoncé jeudi le ministre salvadorien de la culture. Des ossements humains, en mauvais état, ont été découverts début novembre, enterrés avec un couteau d'obsidienne, dans ce site archéologique classé au Patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco et situé à environ 35 km au nord de la capitale San Salvador.

La personne enterrée «habitait sans doute la ville mais n'a pas été tuée par l'éruption» du volcan Loma Caldera, selon l'archéologue Michelle Toledo.

«Nous pensons que cette sépulture date de l'époque classique tardive (600-900 ans ap. JC) car il y a dans la fosse de la TBJ», de la terre blanche jeune, issue de l'éruption de 535 ap. JC, a indiqué l'archéologue.

Cette éruption cataclysmique du volcan Loma Caldera a détruit les localités maya alentour et est à l'origine de la formation du lac d'Ilopango, d'une superficie d'un peu plus de 50 km².

C'est la première fois, en plus de 40 ans de fouilles, qu'une sépulture est découverte sur le site.

«Les excavations vont être étendues» jusqu'en décembre autour du lieu de la découverte, a indiqué Mme Toledo.

L'ensevelissement de Joya de Ceren par les cendres de l'éruption a permis de conserver les structures de la ville et de connaître le mode de vie dans la localité maya, notamment les rites, l'agriculture, le commerce, l'administration et les habitudes alimentaires.

Des caractéristiques qui la font comparer à Pompéi, ensevelie par une nuée ardente du Vésuve en 79 av. JC.

ENVIRONNEMENT: Nouveaux records pour les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère

Les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ont de nouveau atteint des niveaux record, a annoncé jeudi à Genève l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

«Rien n'indique un renversement prochain de cette tendance, qui est pourtant le facteur déterminant du changement climatique», a souligné l'OMM.

Selon le Bulletin de l'OMM sur les gaz à effet de serre, à l'échelle du globe, les concentrations de dioxyde de carbone (CO₂) ont atteint 405,5 parties par million (ppm) en 2017, alors qu'elles étaient de 403,3 ppm en 2016 et de 400,1 ppm en 2015.

Depuis 1990, le forçage radiatif total causé par les gaz à effet de serre persistants, qui induit un réchauffement du système climatique, s'est accru de 41 %.

Le CO₂ a contribué à hauteur d'environ 82% à l'augmentation du forçage radiatif ces 10 dernières années, selon les chiffres de l'Administration américaine pour les océans et l'atmosphère (NOAA) qui sont cités dans le Bulletin.

Habituellement, une baisse importante de la croissance des concentrations est observée pendant l'année qui suit un épisode de courant chaud El Niño. En 2017 toutefois, le taux a continué d'augmenter, selon l'OMM. «Les données scientifiques sont sans équivoque. Si l'on ne réduit pas rapidement les émissions de gaz à effet de serre, et notamment de CO₂, les changements climatiques auront des conséquences



irréversibles et toujours plus destructrices pour la vie sur Terre», a déclaré le Secrétaire général de l'OMM.

D'autant que la dernière fois que la Terre a connu une teneur en CO₂ comparable, c'était il y a 3 à 5 millions d'années. A l'époque, la température était de 2 à 3 C plus élevée et le niveau de la mer était supérieur de 10 à 20 mètres par rapport au niveau actuel.

«Le CO₂ persiste pendant des siècles dans l'atmosphère et encore plus longtemps dans l'océan.

Or, nous n'avons pas de baguette magique pour faire disparaître l'en-

semble de cet excédent de CO₂ atmosphérique», a indiqué lors d'une conférence de presse jeudi à Genève, la Secrétaire générale adjointe de l'OMM Elena Manaenkova.

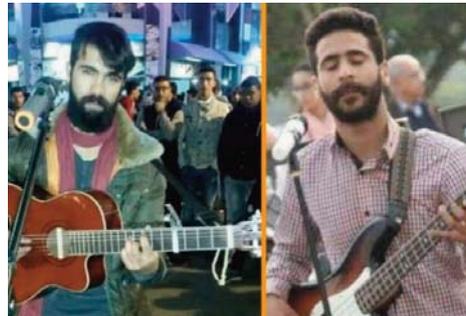
Outre le CO₂, les concentrations de méthane et de protoxyde d'azote ont également augmenté.

«Et on a observé une recrudescence d'un puissant gaz à effet de serre réduisant la teneur en ozone, le CFC-11, dont la production est régie par un accord international visant à protéger la couche d'ozone», fait valoir le document de l'OMM.

MAROC: Les deux musiciens arrêtés écopent d'un mois de prison avec sursis malgré la mobilisation

Deux musiciens de rue, arrêtés après un accrochage avec des agents d'autorité venus les déloger pour «nuisances sonores», ont été condamnés jeudi soir à un mois de prison avec sursis par un tribunal à Casablanca, une affaire qui a suscité l'indignation au Maroc.

Badr Mouataz et Mehdi Achataou, âgés respectivement de 25 et 28 ans, avaient été interpellés mi-novembre par des agents d'autorité alors qu'ils se produisaient à la place des Nations unies, dans le centre-ville de Casablanca, selon leur avocat Youssef Chehbi. Un accrochage avait eu lieu avec ces agents venus appliquer une décision d'interdiction des musiciens se



produisant sur cette célèbre place, pour réduire les «nuisances sonores». Les deux musiciens, poursuivis en état d'arrestation, ont été condamnés chacun à un mois de prison avec sursis, jeudi soir par le tribunal de

première instance d'Aïn Sebaa, notamment pour «refus d'obtempérer» et «violences à l'encontre de fonctionnaires publics», a précisé Me Chehbi cité par l'agence AFP. L'affaire avait suscité une grande indignation

aussi bien dans les milieux culturels que chez les défenseurs des droits humains. L'Association marocaine des droits de l'Homme (AMDH) avait exprimé dans un communiqué son «soutien absolu» aux musiciens arrêtés, condamnant leur «interdiction et arrestation».

Une affiche montrant les mains d'un pianiste menottées, accompagnée du message «l'art de rue n'est pas un crime», est devenue virale sur les réseaux sociaux. Des internautes ont même rappelé la condamnation en 2003 à des peines de prison de 14 jeunes amateurs de hard rock, une affaire qui avait suscité une vague de mobilisation au Maroc.

BRÉSIL: Des centaines de médecins cubains rapatriés

Plusieurs centaines de médecins cubains attendaient jeudi à l'aéroport de Brasilia le départ des deux premiers vols charters pour leur île, après la décision de La Havane de suspendre un programme de envoi de médecins critiqué par le président brésilien élu, Jair Bolsonaro.

Le rapatriement des médecins cubains travaillant au Brésil dans le cadre du programme «Plus de médecins» a débuté avec le départ d'un premier groupe, composé de 430 professionnels. Au total, 8.300 médecins doivent rentrer à Cuba avant le 12 décembre. «Vendredi matin, les apôtres de la santé cubaine, qui sont

plus que des médecins, ont commencé à rentrer dans leur Patrie.

Notre hommage aux hommes et aux femmes qui ont fait l'histoire du Brésil. Bienvenue à la maison», a écrit sur Twitter le président cubain, Miguel Diaz-Canel. Ces premiers retours interviennent une semaine après l'annonce par Cuba de l'abandon du programme, auquel l'île participe depuis sa création en 2013 via l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS).

La Havane répondait aux critiques du président élu d'extrême droite Jair Bolsonaro, qui avait conditionné la présence de ces médecins à une revali-

dation de leurs compétences lors d'examen, mais aussi à un versement complet de leurs salaires et à ce qu'ils puissent faire venir leurs familles. Les médecins et ambulanciers cubains travaillent aujourd'hui dans 67 pays.

La pratique, dite «diplomatie des blouses blanches», dure depuis les années qui ont suivi la révolution emmenée par Fidel Castro en 1959.

Ces services représentent la principale source de revenus de l'île, avec quelque 11 millions de dollars de recettes annuelles, soit plus que celles du tourisme et des transferts de fonds des émigrés.

LE MINISTRE DE LE SANTÉ M. HASBELLAOUI DEVANT LE PARLEMENT: «De nouveaux équipements médicaux pour les wilayas de Tamanrasset et de Béchar en 2019»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui a annoncé jeudi à Alger la dotation des établissements hospitaliers des wilayas de Tamanrasset et de Béchar de nouveaux équipements médicaux en 2019.

Répondant aux préoccupations des députés des deux wilayas concernant le manque en équipements médicaux et en ressources humaines lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale consacrée aux questions orales, M. Hasbellaoui a affirmé que «la wilaya de Tamanrasset, qui dispose de deux scanners seulement au niveau de l'établissement hospitalier du Chef-lieu de la wilaya et de celui de Ain Salah, «bénéficiera en 2019 d'équipements d'un montant de 50 millions de dinars, outre l'acquisition de 10 ambulances, 5 véhicules légers médicalisés (VLM) et 5 véhicules frigorifiques destinés au transport des vaccins et sérums».

La wilaya sera renforcée également, a-t-il dit, par de nouveaux établissements hospitaliers se trouvant actuellement en cours de réalisation avec une capacité d'accueil de 120 lits à Ain Salah, 60 lits à Ain Guezzam et 60 autres à Tin Zaouatine, outre des polycliniques, un établissement hospitalier spécialisé dans



la psychiatrie d'une capacité d'accueil de 120 lits, un appareil d'imagerie à résonance magnétique (IRM) et un autre pour la radiothérapie au profit des cancéreux, en vue de réduire les déplacements des malades vers d'autres wilayas.

Après avoir rappelé les structures dont dispose la wilaya, le ministre a cité les ressources humaines disponibles, à savoir 148 médecins généralistes et 520 agents paramédicaux, annonçant l'ouverture de nouveaux postes d'emploi

pour renforcer la wilaya en médecins spécialistes dans le cadre du service civil. Concernant l'état critique des établissements de santé dans la wilaya de Béchar, notamment en termes de ressources humaines et d'équipements médicaux, M. Hasbellaoui a affirmé qu'en dépit de la garantie d'une formation continue des facultés de médecine depuis l'indépendance à ce jour, 50% des ressources humaines «exercent dans le secteur public, alors que les 50% autres s'orientent vers

le secteur privé ou l'étranger». Répondant à une question sur le retard accusé dans la réalisation d'un établissement hospitalo-universitaire (CHU) dans la wilaya, annoncé auparavant par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le ministre de la Santé a indiqué que le Gouvernement avait affecté les fonds nécessaires pour la concrétisation de ce projet, ajoutant que les autorités locales procédaient actuellement à l'aménagement du sol deat abriter cette structure et à l'application des mesures administratives idoines pour le lancement des travaux de réalisation de ce pôle destiné à la formation, à la recherche et au traitement. Dans le cadre de la coopération entre les ministères de la Santé, de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, le ministre a annoncé que trois régions avaient été choisies pour assurer la formation à distance au profit des praticiens des régions sud du pays.

CHLEF: Nouveau plan d'action pour la prise en charge des femmes enceintes

Un nouveau plan d'action pour la prise en charge des femmes enceintes et la promotion des prestations médicales offertes aux malades a été mis au point par la direction de la sante de la wilaya de Chlef, a-t-on appris jeudi auprès de son responsable, Messaoud Guelfene. «Une somme de mesures ont été prises au titre d'un nouveau plan d'action visant l'amélioration de la prise en charge des femmes enceintes et la promotion des prestations médicales offertes aux malades, sur la base des instructions données par le wali durant la semaine écoulée, lors d'une visite d'inspection à l'hôpital de Chorfa», a indiqué à l'APS M. Guelfene.

Il a cité parmi ces mesures prises, entre autres, au profit de l'hôpital de Chorfa spécialisé en maternité et enfance, l'organisation des examens médicaux des sages femmes au niveau du rez-de-chaussée (en H24), parallèlement au relèvement du nombre des sages femmes dans chaque permanence à cinq éléments. A cela s'ajoutent deux permanences pour chaque spécialiste en anesthésie et réanimation, aux fins de garantir cette prestation tout au long du mois, a fait savoir le même responsable. Aussi, une décision a été prise en vue de réserver, deux jours, au niveau des établissements hospitaliers de santé de proximité de Sobha et Chettia à l'accueil des femmes enceintes, au moment où deux médecins en obstétrique et accouchement seront affectés de façon permanente aux hôpitaux de Ténés et Sobha. Selon le responsable, ces mesures ont été dictées par la grande pression enregistrée au niveau de l'hôpital de Chorfa, qui accueille une moyenne de 30 accouchements/ jour, en sus de la réalisation de 10 à 15 interventions. Il a fait, en outre, part de la réception attendue, durant les prochains mois, d'un service pour la prise en charge intégrée de la grossesse et de l'accouchement au niveau de la polyclinique de la cité Arroudj, destiné à atténuer la pression sur l'hôpital de Chorfa.

CENTRE INTERMÉDIAIRE DE DÉSINTOXICATION DE SKIKDA: Prise en charge de 176 cas depuis début 2018

Le centre intermédiaire de soins en addictologie de Skikda a traité 176 cas d'addiction divers depuis début 2018, a indiqué jeudi la directrice du centre, Meriem Fadhel. Durant le seul 3ème trimestre, 113 cas ont été pris en charge contre 202 cas durant toute l'année 2017, a précisé la même responsable dans une déclaration à l'APS en marge du lancement, depuis la maison de la culture Mohamed-Serradj, d'une campagne de lutte contre la toxicomanie initiée par la Direction de wilaya de la santé.

L'âge des patients oscille entre 15 et 53 ans, a souligné Mme Fadhel qui a indiqué que le centre traite la toxicomanie et l'alcoolisme, mais aussi les diverses formes d'addiction à l'égard du tabac, de la télévision, de l'internet et des jeux vidéo.

Elle a détaillé que 53 % de personnes traitées souffrent de poly-dépendance envers le cannabis, le tabac, les drogues et l'alcool, 38 % ont entre 16 et 25 ans et 42 % entre 26 et 36 ans. Le centre compte quatre psychologues, deux médecins généralistes et un neurologue, a indiqué sa directrice, estimant que cet effectif reste «insuffisant» au regard du nombre de personnes prises en charge et «ne favorise pas des prestations de qualité pour les personnes addictives qui nécessitent souvent un intérêt personnalisé». «Le toxicomane peut éliminer de son corps les substances toxiques, mais le rapport de dépendance psychologique sera plus difficile à rompre» a-t-elle indiqué, tout en soulignant que «la volonté des patients à guérir d'une addiction représente 50 % de la réussite de la cure notamment avec un soutien social». Responsable de la campagne de sensibilisation et de lutte contre la toxicomanie, Hanane Kaouche, médecin à la Direction de la santé, a indiqué que cette campagne se poursuivra jusqu'à la fin du premier trimestre 2019 et cible particulièrement les catégories juvéniles dont beaucoup ignorent qu'un centre de désintoxication existe au centre-ville de Skikda.

La campagne touchera la majorité des établissements scolaires de la wilaya et est organisée avec les concours des Directions de la jeunesse et des sports (DJS), de l'éducation et des affaires religieuses, de la Sûreté de wilaya, de la Gendarmerie et l'Armée algérienne pour la lutte contre les fléaux sociaux.

ALGER: Campagne de sensibilisation et de dépistage du sida Place de la grande poste d'Alger

L'association «Solidarité Aids» de la wilaya d'Alger a organisé, jeudi, à la place de la grande poste d'Alger une caravane médicale pour sensibiliser à la nécessité du dépistage précoce du Sida, particulièrement chez les jeunes, a-t-on constaté.

Organisée en collaboration avec les services de la direction de la santé de la wilaya, la direction de la jeunesse et des sports et de l'Action sociale (DAS), cette caravane qui durera jusqu'au 6 décembre prochain comprend une clinique qui propose un dépistage gratuit sous la supervision d'un staff médical et paramédical spécialisé et un stand de sensibilisation supervisé par des étudiants en médecine, membres de l'association

qui distribuent des dépliants et donnent des conseils de prévention contre cette maladie. A cette occasion, le président de l'association, Boufnissa Hassan a souligné que cette action de sensibilisation s'inscrit dans le cadre du programme de la stratégie nationale de lutte contre le Sida destiné aux jeunes. Cette manifestation coïncide avec les préparatifs de la journée mondiale de lutte contre le Sida célébrée le 1er décembre, a indiqué M. Boufnissa, précisant que le nombre des sidéens s'est stabilisé en Algérie et varie entre 800 et 1000 cas/an. Cette caravane qui sillonne 13 circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger cible la catégorie des jeunes, d'autant que les statistiques indiquent que 65% des

nouveaux cas de sida enregistrés au niveau national touche la catégorie des moins de 35 ans.

Le dépistage précoce peut réduire considérablement le taux de prévalence du Sida, a précisé l'intervenant, indiquant que le dépistage est gratuit, volontaire et secret.

Une semaine après le prélèvement, les résultats sont communiqués par téléphone à la personne concernée, a-t-il ajouté. Les nouveaux cas dépistés positifs au sida sont pris en charge par des spécialistes et des psychologues au niveau du centre de dépistage volontaire de Bouguermine et de l'Hôpital El Kettar. Les soins nécessaires sont prodigués gratuitement aux patients, a-t-il fait savoir.

MILA: La chirurgie pour guérir les diabétiques de type 2

Beaucoup de personnes ayant subi une chirurgie de l'obésité «sont guéries du diabète de type 2», a indiqué jeudi, le professeur en chirurgie Messaoud Bendridi au second jour des 3èmes journées nationales médicales tenues à la maison de la culture de Mila.

Les diabétiques de type 2 ayant subi une chirurgie de l'obésité en Europe et en Amérique «sont guéris de leur diabète et le travail est actuellement mené pour confirmer le rapport de causalité entre cette chirurgie et la guérison du diabète de type 2», a ajouté Pr.

Bendridi, chef du service chirurgie à l'hôpital Didouche Mourad de Constantine. «Depuis dix ans, le recours à cette chirurgie pour traiter ce diabète est pratiqué dans les pays développés, mais des études ont montré que la maladie réapparaissait après cinq années ou plus», a ajouté le spécialiste qui a relevé que les recherches se poursuivent pour

développer une chirurgie qui permettrait une guérison définitive ou, au moins, le plus longtemps possible aux patients qui pourraient ainsi avoir une vie normale. «La chirurgie du diabète étant encore au stade de l'étude n'est pas pratiquée en Algérie. Toutefois, la chirurgie de l'obésité existe donnant ainsi la possibilité aux personnes qui la subissent de guérir du diabète de type 2», a ajouté ce praticien.

De son côté, Dr. Khaled Saïd, président pour la région Est de l'Union médicale algérienne, a estimé important que cette rencontre aborde la question de la chirurgie et le diabète, «surtout que le pays compte 5 millions de diabétiques selon les statistiques du ministère de la Santé».

Les travaux de cette rencontre de deux jours se sont déroulés en plénières et dans des ateliers animés par des médecins spécialistes.

10 ASTUCES POUR MANGER À SA FAIM

Facile d'identifier la faim et de céder à la gourmandise. Beaucoup moins facile d'arrêter de manger une fois l'appétit repu. Heureusement, grâce à quelques bons réflexes, cela peut s'apprendre. La preuve par dix.



Reconnaître les signes de la satiété

Reposer ses couverts toutes les deux ou trois bouchées, ne pas regarder la télévision en mangeant, ressentir la faim avant d'avaler quoi que ce soit... Autant de conseils qu'on a déjà entendus mille fois et qu'on a tenté d'adopter. Mais dans les faits, on ne parvient pas toujours à résister à une énième envie de se resservir, ou à du chocolat après être sortie de table. Résultat, on se sent lourde, et (souvent), on culpabilise. Et si on en finissait une bonne fois pour toutes, avec ces yeux plus grands que le ventre ?

Si vous sortez de table avec un poids sur l'estomac en vous plaignant d'avoir trop mangé, c'est que vous avez dépassé votre seuil de satiété. Pour vous arrêter à temps, entraînez-vous à repérer le moment où le plaisir de manger commence à décliner (mécanisme de l'alliesthésie). Ceci indique que la satiété n'est pas loin.

On mange ce qu'on aime

Choisir des haricots verts alors que l'on rêve d'un plat de lasagnes, sans prétendre que c'est « mieux pour la ligne » ? Pas forcément une bonne idée. « La satiété naît aussi de l'adéquation entre ce que l'on mange et notre état psychologique », assure le Dr Aline Requin Corcelle, médecin nutritionniste. Le meilleur compromis consiste donc à prendre juste une part de lasagnes, qui satisferont vraiment notre envie, plutôt que d'avaler des haricots verts et compenser sa frustration avec la corbeille de pain, un énorme dessert, ou encore en grignotant l'après-midi.

On n'attend pas la dernière minute

Vous sentez que vous avez très faim mais vous voulez terminer le dossier en cours

avant d'aller déjeuner ? Mauvaise idée, vous risquez de vous précipiter sur la nourriture, de faire les choix les plus roboratifs et de dépasser votre seuil de satiété. Un conseil également valable lorsque vous êtes invitée. « Il suffit d'anticiper en mangeant un yaourt ou une tranche de jambon deux heures avant. Vous limiterez ainsi les excès, notamment à l'appétit, et serez plus vite rassasié », préconise Raphaël Gruman, diététicien nutritionniste.

On utilise une petite assiette

« Mieux vaut une petite assiette bien pleine plutôt qu'une grande assiette à moitié vide, avoue Aline Requin Corcelle. Il est prouvé que cette illusion d'optique vous aidera à atteindre plus vite votre seuil de satiété ». Mais qui dit petite ne veut pas dire triste. Préparez-vous une belle assiette, bien colorée, appétissante, sur une jolie table. « Tous les sens participent au rassasiement », assure la nutritionniste.

On ne grignote pas toute la journée

« Les personnes qui mangent tout le temps finissent par perturber leurs sensations de faim mais aussi de rassasiement », prévient Raphaël Gruman. En l'absence de repères fixes, ici, les horaires des repas, difficile de ressentir ou de contrôler quoi que ce soit. « Sans compter que le risque de stocker n'est pas négligeable, l'organisme étant obligé de fabriquer de l'insuline à chaque fois », poursuit notre spécialiste.

On mange assis, à table

À avaler un sandwich sur un coin de bureau, diné devant la télé, lire un journal pendant le déjeuner... Rien de tel pour

ingurgiter plus de nourriture que nécessaire. « Lorsque le cerveau est absorbé par une tâche autre que celle de manger, il ne lui est pas possible d'envoyer de message de satiété pour arrêter de s'alimenter », explique Raphaël Gruman.

On ne mange pas au lance-pierre

Ce conseil semble battu et rebattu, pourtant il est bien crucial. Plus vous mangez vite, plus vous mangez en quantité. « La satiété est basée sur des phénomènes physiologiques incontournables », rappelle Aline Requin Corcelle. Il faut 20 minutes environ pour que les messages neuroendocriniens émis lors de l'arrivée des aliments dans l'estomac arrivent jusqu'au cerveau. Or, 20 minutes peuvent sembler longues, surtout quand l'on mange seul. « Diminuez alors par deux la taille de vos bouchées et prenez le temps d'observer votre assiette, d'identifier les ingrédients », suggère la nutritionniste. Au besoin, n'hésitez pas à faire une pause au milieu du repas.

On boit entre les plats

Boire de l'eau à table n'a jamais fait grossir personne. Au contraire. « L'hydratation procure une belle sensation de satiété », assure Raphaël Gruman. Un à deux verres d'eau pendant le repas augmentent le volume dans l'estomac, sans supplément calorique, et procurent une sensation de satiété plus rapide ». Nota bene : avec les boissons chaudes comme le thé et les eaux gazeuses, ça marche encore mieux.

On joue la carte de la diversité

Une salade-repas à midi, un plat de pâtes le soir... La formule « plat unique » n'est pas forcément satisfaisante pour notre cerveau. « Normal, commente Raphaël Gruman. Plus

il y a de nutriments différents lors d'un même repas, plus la sensation de satiété va être durable. L'organisme met en effet davantage de temps à assimiler un mélange d'aliments ». On compose donc ses menus avec une entrée de crudités, même en petite portion, une viande ou un poisson (les protéines ont un effet prouvé sur la satiété), on compose la garniture avec un mélange de légumes et un féculent, et on finit avec une salade de fruits. Et dès que c'est possible, on ajoute un maximum d'herbes ciselées, quelques éclats d'oléagineux, de dés de fruits ou de légumes crus sur le plat...

On n'écarte pas les féculents

Ne confondez pas satiété et frugalité. « Il ne s'agit pas sortir de table en ayant encore un peu faim. Le risque, c'est de craquer une heure après pour un produit dense et généralement calorique », prévient Raphaël Gruman. Même si vous êtes au régime, ne délaissez pas les féculents (ils doivent représenter le tiers de votre assiette, les deux autres tiers étant représentés par une protéine et des légumes verts), au lieu de vous servir une immense une plâtrée de crudités qui vous laissera de toute façon sur votre faim.

On termine par une note sucrée

« Le salé ouvre l'appétit tandis que le sucré le coupe », explique Raphaël Gruman. Le sel rehausse le goût des aliments, on a tendance à se servir. Le sucre quant à lui provoque une sécrétion d'insuline qui augmente le taux de leptine, l'hormone de la satiété. Que cela ne soit pas un prétexte pour vous offrir une part de St-Honoré à la fin de chaque repas. Mais terminer sur un fruit, au lieu de vous arrêter après le plat principal, c'est une bonne technique pour quitter la table l'estomac tranquille.

Les probiotiques sont bons contre l'hypertension



La consommation régulière de probiotiques, la bonne bactérie présente dans les yaourts, le lait et le fromage, pourrait aider à réduire la tension artérielle, selon une étude.

Mangez des yaourts pendant deux mois, cette cure pourrait bien réduire votre tension artérielle. Jing Sun, chercheur à la Griffith University School of Medicine à Queensland, en Australie, pense que le potentiel des probiotiques (déjà conseillé pour les intestins irritables) est encore trop inexploité, particulièrement dans la lutte contre l'hypertension. "Le défi actuel est de convaincre les médecins et les patients d'intégrer les probiotiques dans leur vie quotidienne", explique-t-elle citée par Fox news.

Les probiotiques peuvent contribuer à réduire l'hypertension mais ne peuvent en aucun cas remplacer les médicaments hypertenseurs, prend soin de préciser la scientifique dans le livre spécialisée Hypertension.

Cette méta-analyse australienne a analysé les données de neuf essais menés auprès de 543 participants pendant trois à neuf semaines.

Son objectif : évaluer les bénéfices éventuels de la consommation de probiotiques (yaourts, lait fermenté, fromage, suppléments ou boissons "probiotiques" sur la pression artérielle.

Les résultats montrent que les effets bénéfiques de la consommation de probiotiques se fait sentir à partir de huit semaines à condition de consommer plusieurs sources de probiotiques. Même si la réduction reste modérée elle reste suffisamment intéressante pour les personnes souffrant d'hypertension artérielle.

en partenariat avec

Manger des chips version light, c'est mieux !

PAS FRANCHEMENT DIÉTÉTIQUEMENT CORRECTES, MAIS TELLEMENT CONVIVIALES À L'HEURE DES PIQUE-NIQUES D'ÉTÉ... FAISONS-NOUS PLAISIR, MAIS CHOISISSEONS-LES NON AROMATISÉES, MIEUX ENCORE, AUX LÉGUMES OU ALLÉGÉES.

Les chips sont des pommes de terre coupées en fines rondelles, frites à l'huile et salées. En moyenne, elles contiennent 35 % de lipides et apportent 550 Cal/100 g. A partir de là, les fabricants proposent de nombreuses déclinaisons : les super craquantes (striées et plus épaisses), celles dites « à l'ancienne » (plus fines et légèrement plus grasses), les allégées en matières grasses (avec en moyenne 25 % de lipides et 480 Cal/100 g) et toute une série de saveurs : poulet, vinaigre, paprika, moutarde, barbecue...

On regarde de près les étiquettes

Vérifiez qu'elles ne contiennent pas d'huile de palme. «La grande majorité des chips sont aujourd'hui fabriquées avec de l'huile de tournesol, mais on en trouve encore avec de l'huile de palme (parfois cachée sous la mention huile végétale) dans les magasins discount», note la diététicienne Florence Foucaut, porte-parole de l'association française des diététiciens nutritionnistes (Afin).

On préfère les versions les plus simples. Les chips aux pommes de terre, huile et sel, plutôt que «des chips aromatisées qui contiennent souvent des ingrédients peu recommandables : arômes artificiels, sucre «caché» comme le dextrose, exhausteurs de goût et parfois le glutamate...

Les additifs ne posent pas de problème en petites quantités, mais il faut faire attention au cumul, car on les trouve dans beaucoup d'aliments industriels», souligne notre expert. Les chips allégées : côté calories, elles contiennent en moyenne 70 Cal de moins aux 100 g.

Les chips aux légumes (carotte, panais, betterave...) sont souvent un peu moins calo-



riques (450 Cal/100 g en moyenne) et moins salées. C'est intéressant. Les chips à base de farine de pommes de terre, voire d'autres farines comme celles de soja, riz ou tapioca sont réalisées par «cuisson extrusion».

«Ce procédé permet d'obtenir des chips beaucoup moins grasses», explique Florence Foucaut.

Elles affichent moins de 10 % de lipides et moins de 400 Cal/100 g, mais ces chips sont aussi plus salées (2 % en moyenne), car il faut bien palier à la réduction de matières grasses qui apportent du goût...

On a la main légère

Du fait de leur richesse en matières grasses et en sel (1,5 % en moyenne), les chips sont des aliments « plaisir » à consommer occasionnellement. «Il faut éviter de les piquer en en-cas car elles apportent alors des calories qui viennent s'additionner à celles de la journée», recommande Florence Foucaut. Le mieux est de les consommer dans le cadre d'un repas, lors d'une pause déjeuné au parc ou d'un pique-nique par exemple. Les petits paquets individuels sont une bonne option pour celles qui ont du mal à s'arrêter une fois le paquet ouvert...

MINCEUR : TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA FAIM

Un petit creux, une grosse fringale, une envie irrésistible de chocolat ou d'un steak saignant... Votre ventre fait la loi ? Faites le point sur la faim.

La vraie faim c'est :

Un besoin interne de recharger le corps en calories et énergie. Quand la glycémie, le taux de sucre dans le sang diminue, le cerveau perçoit un manque de carburant. La faim peut s'exprimer par un creux dans le ventre, des gargouillis. Elle peut aussi entraîner des maux de têtes, et des troubles de la concentration. Dès que vous commencez à manger, la faim diminue progressivement.

La fausse faim c'est :

Une envie compulsive de manger et souvent le même type d'aliments (les gras et sucrés). Cette « fausse » faim permet de compenser une émotion, un stress. Quand la fausse faim vous appelle, demandez-vous si vous



n'avez envie de manger que du sucré. Si la réponse est positive, il s'agit sûrement d'une fausse. Respirez et faites-vous plaisir autrement qu'en mangeant.

La satiété :

Si vous avez écouté votre corps et vos sensations alimentaires,

vous aurez atteint votre seuil de satiété. Fini les repas trop copieux ou les collations entre les repas. Votre faim reviendra naturellement à l'heure du repas suivant. Vous pouvez aussi adapter vos heures de repas. Il vaut mieux dîner une heure plus tôt que patienter en grignotant. Avancer

l'heure du dîner est un moyen simple de rééquilibrage alimentaire.

Les éléments qui perturbent la faim :

Mais il n'est pas forcément évident d'être en totale harmonie avec notre corps. Différents éléments perturbent nos sensations. Les mauvaises habitudes alimentaires (ne pas savoir prendre son temps pour se nourrir, regarder la télé, craquer pour de la junk food), les règles familiales (éducatrices alimentaires rigides) dérèglent la faim et les envies. Sans parler des régimes, la pire attitude pour développer des troubles du comportement. Vous ne mangez plus par nécessité interne mais en interdisant certains aliments (qui font soi-disant grossir).

Cette restriction déclenche souvent des crises de boulimie, et des comportements alimentaires compulsifs.

NIGERIA: Une cinquantaine de villageois enlevés par Boko Haram

Une cinquantaine de villageois nigériens partis chercher du bois de chauffe près de la frontière entre le Nigeria et le Cameroun, ont été enlevés par des membres présumés de Boko Haram le week-end dernier, ont indiqué jeudi des sources sécuritaires. Samedi, «les hommes ont été rassemblés et emmenés par les insurgés de Boko Haram et on n'a plus jamais entendu parler d'eux», a déclaré Umar Kachalla un chef local de la milice civile qui combat Boko Haram aux côtés de l'armée citée par l'AFP. «Deux (villageois) ont pu s'échapper et ont annoncé la nouvelle, une fois de retour chez eux», a-t-il ajouté, suspectant que les villageois aient été kidnappés.

«Nous n'avons pas un nombre précis de ceux qui ont été pris, mais généralement, les bûcherons se déplacent par groupe de plus de 50 hommes», a déclaré M. Kachalla.

Les villageois ont été encouragés à retourner chercher du bois dans la forêt de Wolgo et la brousse autour de Gamboru, après que l'armée et les milices aient affirmé avoir délogé les terroristes de la région, a rapporté de son côté Shehu Mada, un autre membre des milices.

En octobre dernier, ses troupes ont délogé les insurgés de la ville voisine de Wolgo et de ses environs, après des attaques incessantes notamment contre des bûcherons, régulièrement suspectés de relayer des informations sur les mouvements des terroristes.

«Nous pensons que le nombre des personnes enlevées dépasse les 50», a affirmé de son côté Babagana Musa, un habitant de Gamboru. Le réseau téléphonique est quasiment inexistant dans cette zone, dévastée par plus de neuf années de conflit, ce qui explique l'annonce tardive de cette nouvelle attaque. En avril, 18 coupeurs de bois ont été abattus par Boko Haram à 15 km de Gamboru. En janvier, 31 d'entre eux ont disparu dont dix ont été tués.

Malgré les affirmations répétées du gouvernement selon lesquelles Boko Haram est sur le point d'être vaincu, le groupe a récemment intensifié ses attaques contre des cibles civiles et militaires, causant de lourdes pertes. Plus de cent militaires ont été tués ou sont portés disparus depuis ces dernières semaines dans des attaques répétées du groupe. Plus de 27.000 personnes ont perdu la vie depuis le début de l'insurrection en 2009 et 1,8 million de personnes ne peuvent toujours pas regagner leurs foyers.

L'opposition déplore «le manque de moyens» dans la lutte contre Boko Haram

Le principal parti de l'opposition nigériane a déploré «le manque d'équipements et de moyens financiers» face à la recrudescence des attaques du groupe terroriste Boko Haram, ayant récemment tué au moins 44 soldats dans le nord-est du pays, ont rapporté vendredi des médias. Le candidat du Parti populaire démocratique (PDP) à la présidentielle de février 2019, Atiku Abubakar, qui affrontera le président Muhammadu Buhari au prochain scrutin présidentiel, a envoyé un message de condoléances aux familles des victimes et déploré jeudi dans un communiqué repris par les médias, «le manque de moyens mis en œuvre dans l'armée». «L'augmentation des attaques terroristes et criminelles contre nos troupes (...) est un signe clair que notre armée n'a pas assez de moyens financiers et n'est pas assez équipée», a écrit Abubakar, originaire de l'état d'Adamawa (nord-est), une région touchée par le conflit. De son côté, le président du Sénat, a annoncé jeudi qu'une délégation de sénateurs se rendrait rapidement dans l'état du Borno (nord-est) pour enquêter sur «l'efficacité» des forces sécuritaires. «Il est temps d'avouer que Boko Haram n'est pas techniquement vaincu», a lancé l'ancien gouverneur et autre leader important du PDP, Peter Ayodele Fayose.

PARLEMENT EUROPÉEN: Conférence sur les répercussions de l'accord UE-Maroc sur le règlement du conflit au Sahara occidental

Le Parlement européen a abrité une conférence sur «Les répercussions de l'accord UE-Maroc sur le processus du règlement onusien» du conflit au Sahara occidental, lors de laquelle les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité onusien ont été rappelées.

Les participants à la conférence, organisée jeudi au siège du Parlement européen, ont mis en exergue les décisions de la CJUE affirmant que le Maroc et le Sahara Occidental sont deux territoires distincts et séparés et que tout accord entre l'UE et le Maroc englobant le Sahara occidental et ses ressources naturelles, sans le consentement du peuple sahraoui, est nul et non avenu et constitue une violation flagrante du Droit international. Dans le même contexte, les conférenciers ont évoqué les tentatives de la Commission européenne de contourner ces décisions, notamment en désignant certaines associations marocaines comme «représentantes du peuple sahraoui», ce qui est contraire aux décisions de la CJUE affirmant que «Tout accord englobant le Sahara Occidental doit obtenir le consentement du peuple sahraoui et son représentant unique légitime, le Front Polisario», conformément aux résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU de 1979 et 1980. Ils ont examiné également le «statut juridique» du Sahara Occidental et les décisions onusiennes pertinentes dont la dernière décision du Conseil de Sécurité 2440 qui réitére le «soutien aux démarches de l'envoyé des Nations Unies, Horst K?hler, à l'effet de parvenir à une solution pacifique au conflit du Sahara



Occidental qui garantit au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination, conformément aux principes et objectifs de l'ONU». Cette conférence animée par l'avocat du Front Polisario, Gilles Devers, le vice-président du Parlement européen et membre de la commission du commerce, la présidente du groupe pour la paix au Sahara Occidental au Parlement européen et le militant sahraoui Mahfoud Bechraya, intervient au moment où les entreprises européennes assistent à un grand débat sur les répercussions des accords conclus

entre le Maroc et l'UE sur le processus de règlement, parrainé par l'ONU au Sahara Occidental.

Le service juridique du Parlement européen avait émis des doutes concernant la conformité de la proposition de révision de l'accord d'association UE-Maroc aux exigences de la décision de la CJUE du 21 décembre 2016, qui souligne que les accords commerciaux UE-Maroc ne sont pas applicables au Sahara Occidental et que «le consentement du peuple sahraoui dans ce domaine est nécessaire».

RD CONGO: Le Conseil de sécurité souligne l'occasion historique que représentent les élections de décembre

Les membres du Conseil de sécurité ont exprimé leur conviction que les élections du 23 décembre 2018 en République démocratique du Congo (RDC) constituent une occasion historique pour le premier transfert démocratique et pacifique du pouvoir dans ce pays et la création des conditions pour son développement.

Dans une déclaration à la presse publiée mercredi soir à la veille du début de la campagne électorale officielle le 22 novembre, les membres du Conseil se sont félicités «des progrès accomplis dans

les préparatifs techniques pour les élections et les efforts du gouvernement congolais pour le financement des élections».

Ils ont salué la décision du gouvernement de la RDC d'inviter des missions d'observateurs internationaux, notamment de l'Union africaine et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), et ont encouragé le gouvernement à inviter d'autres observateurs.

Par ailleurs, le Conseil de sécurité a exprimé son inquiétude concernant le

déficit de confiance et les différences qui subsistent entre les acteurs politiques congolais. Il les a encouragés, ainsi que la Commission électorale nationale indépendante (CENI), à travailler ensemble pour résoudre, sans plus tarder, les problèmes d'intérêt commun afin d'atteindre le plus grand consensus possible sur l'organisation technique des élections, y compris en ce qui concerne les machines de vote et le registre des électeurs.

Avant le début de la campagne électorale officielle, les membres du Conseil de

sécurité ont exhorté toutes les parties - gouvernement et opposition - à travailler ensemble pour assurer des élections transparentes, pacifiques et crédibles et pour préserver la paix et la stabilité en RDC et dans la région.

Les membres du Conseil de sécurité ont également souligné que le personnel international et des Nations Unies, y compris les observateurs électoraux, les Casques bleus et les experts travaillant en RDC, doit être en mesure d'effectuer en toute sécurité ses tâches.

ONU - CÔTE D'IVOIRE La Côte d'Ivoire assumera un mois la présidence du Conseil de sécurité de l'ONU

La Côte d'Ivoire va assumer la présidence du conseil de sécurité de l'ONU pendant un mois après sa désignation en qualité de membre non permanent de l'institution onusienne depuis janvier, a-t-on appris jeudi de source officielle à Abidjan. «Notre pays assurera la présidence de cette illustre institution durant la période du 1er au 31 décembre 2018», a annoncé le porte-parole du gouvernement ivoirien, Sidi Tiémoko, à l'issue d'une réunion du conseil des ministres. Conformément aux priorités du mandat ivoirien, cette présidence sera axée sur le partage d'expériences en matière d'opérations de maintien de

la paix de l'ONU ainsi que sur la problématique de stabilité et du développement économique. Dans cette perspective, un «débat de haut niveau présidentiel» est prévu le 5 décembre aux Nations unies sur le thème «La reconstruction économique post-conflit, pilier de la consolidation et de la pérennisation de la paix, et facteur de stabilité et de sécurité». De même, le 6 décembre, un «débat de haut niveau ministériel» est également prévu sur le thème «Une plus grande implication des Etats et des organisations sous-régionales et régionales pour plus d'efficacité dans la prévention et la résolution des conflits, en

étroite coopération avec les Nations Unies». Outre ces débats de haut niveau, le programme de travail comportera, entre autres, des séances d'information relatives à la consolidation et à la pérennisation de la paix et de la sécurité internationales. «C'est un exercice traditionnel pour tous les différents pays qui assument cette présidence tournante», a commenté le porte-parole. La Côte d'Ivoire siège pour la troisième fois de son histoire au conseil de sécurité de l'Onu en qualité de membre non permanent depuis le 1er janvier 2018 pour la période de 2018-2019.

AFFAIRE KHASHOGGI: Selon Ankara, Trump a l'intention de «fermer les yeux» sur le meurtre

La Turquie a estimé hier que les déclarations de Donald Trump à propos du meurtre de Jamal Khashoggi indiquent que le président américain a l'intention de «fermer les yeux» sur cette affaire.

«D'une certaine façon, Trump dit «je fermerai les yeux» sur le meurtre du journaliste saoudien, a déclaré le chef de la diplomatie turque Mevlüt Cavusoglu, lors d'un entretien avec la chaîne privée CNN-Türk.

Jamal Khashoggi, un éditeur journaliste écrivant pour le Washington Post, a été tué le 2 octobre dans le consulat saoudien d'Istanbul où il s'était rendu pour des démarches administratives.

Ce meurtre a provoqué une onde de choc mondiale.

Le président américain Donald Trump a cependant assuré mardi que l'agence américaine de renseignement extérieur, la CIA, n'avait «rien trouvé d'absolument certain», et réaffirmé son soutien aux dirigeants du royaume.

«Il se pourrait très bien que le prince héritier ait eu connaissance de cet évènement tragique - peut-être, peut-être pas!», a-t-il dit, insistant sur les liens profonds entre Ryad et Washington.

«Il n'y a pas que l'argent qui compte», a déclaré vendredi M. Cavusoglu en référence à l'argumentaire de M. Trump qui a évoqué notamment l'achat d'armes américaines ou encore la stabilité des prix



du pétrole pour justifier son soutien continu à Ryad.

Si le président turc Recep Tayyip Erdogan n'a jamais ouvertement mis en cause Mohammed ben Salmane, il soutient que l'ordre de tuer le journaliste émanait des «plus hauts niveaux», tout en écartant la responsabilité du père octogénaire du prince héritier, le roi Salmane.

«Pour nous aussi l'Arabie saoudite est un pays important», a affirmé M. Cavusoglu vendredi. «Mais là, il y a eu

un atroce meurtre prémédité». Insistant sur la volonté turque de faire la lumière sur cette affaire, le ministre a ajouté qu'une rencontre entre M. Erdogan et le prince héritier pourrait avoir lieu en marge du sommet du G20 prévu en fin de semaine prochaine en Argentine.

Les deux dirigeants se sont déjà entretenus au téléphone à propos de cette affaire, mais ce serait leur première rencontre en face à face depuis la mort de Khashoggi.

ETATS UNIS-AFGHANISTAN Les Etats-Unis négocient «très vigoureusement» avec l'Afghanistan

Le président américain Donald Trump a déclaré jeudi que Washington était «dans des négociations très vigoureuses» avec l'Afghanistan, évoquant également une éventuelle visite dans ce pays ravagé par la guerre. «Nous menons actuellement des négociations très vigoureuses avec l'Afghanistan», a déclaré M. Trump à la presse après avoir diffusé un message de Thanksgiving aux soldats américains stationnés en Afghanistan. Le président américain a également laissé entendre qu'il pourrait se rendre en Afghanistan lors de sa téléconférence avec les troupes américaines déployées sur place. Il pourrait s'agir de sa première visite dans ce pays depuis son entrée en fonction. «Je vous verrai peut-être même là-bas. On ne sait jamais ce qui peut arriver», a indiqué M. Trump à un général américain en Afghanistan après lui avoir dit qu'il le verrait à son retour aux Etats-Unis. Plus tard, en réponse à un journaliste lui demandant s'il avait hâte de se rendre en Afghanistan, M. Trump a répondu : «Nous allons faire des choses intéressantes». Quant au calendrier sur ce déplacement, M. Trump s'est contenté de dire : «Oui, mais je ne peux pas vous le dire». A l'heure actuelle, environ 14.000 soldats américains sont déployés en Afghanistan, fournissant principalement des services de formation et de conseil aux forces de sécurité afghanes, et participant à des opérations de lutte contre le terrorisme.

JAPON-VIETNAM Un accord de partenariat transpacifique signé par le Japon et le Vietnam, salué par des experts à Tokyo

L'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (CPTPP) adopté par le Japon et le Vietnam, promet d'offrir de nombreuses opportunités d'échanges fructueux entre entreprises japonaises et vietnamiennes, ont indiqué des experts lors d'une table ronde organisée jeudi à Tokyo. L'ambassadeur du Vietnam au Japon, Vu Hong Nam, a souligné les efforts déployés par le Vietnam et le Japon pour promouvoir avec succès le processus de négociation du CPTPP, se disant persuadé que ce traité, une fois entré en vigueur au début 2019, créera d'énormes opportunités de commerce et d'investissement à ses 11 membres. Le vice-ministre vietnamien de l'Industrie et du Commerce, Trần Quốc Khanh, a indiqué que le CPTPP est le plus important pacte de libre-échange au monde avec un marché d'environ 490 millions de personnes et un PIB de quelque 10.000 milliards de dollars, soit 13% du PIB mondial. Cet accord a été signé en mars dernier pour remplacer l'Accord de partenariat transpacifique (TPP), après le retrait des Etats-Unis. Jusqu'à présent, la Nouvelle-Zélande, le Canada, l'Australie, le Japon, le Mexique, Singapour et le Vietnam ont donné le feu vert à cet accord. Le CPTPP permettra aux entreprises japonaises de participer aux marchés publics en forte croissance au Vietnam. En même temps, les investisseurs japonais, forts de leur expertise dans les secteurs comme la banque, l'assurance, la construction, la logistique, la comptabilité, pourront se lancer davantage dans des projets au Vietnam, a analysé le vice-ministre Trần Quốc Khanh. La vice-présidente de l'Organisation japonaise du commerce extérieur (JETRO), Yuri Sato, a pour sa part noté qu'avec l'Accord commercial entre le Vietnam et le Japon, 42% des produits industriels en provenance du Japon sont exempts de tarifs douaniers vietnamiens, ce pourcentage sera de 70,2% avec le CPTPP. Le CPTPP renforcera également le rôle du Vietnam en tant que base de fabrication et d'exportation vers le marché mondial des entreprises japonaises. D'autre part, une meilleure protection des droits de propriété intellectuelle permettra d'attirer davantage d'investissements japonais dans les secteurs de technologies avancées au Vietnam. Les investissements directs japonais au Vietnam ont atteint un record de 9,1 milliards de dollars en 2017, se classant au premier rang des pays et territoires investissant au Vietnam. Le Japon était également le quatrième partenaire commercial du Vietnam avec plus de 33 milliards de dollars d'échanges en 2017.

BRÉSIL: Bolsonaro nommé ministre de l'éducation un philosophe et théologien

Le président élu du Brésil qui prendra ses fonctions en janvier, Jair Bolsonaro, a nommé jeudi ministre de l'Education un philosophe et théologien colombien, Ricardo Vélez Rodríguez.

«Je voudrais annoncer à tous la nomination de Ricardo Vélez Rodríguez, philosophe auteur de plus de 30 ouvrages, actuellement professeur émérite de l'école de commandement et d'état-major de l'armée, au poste de ministre de l'Education», a écrit M. Bolsonaro sur son compte officiel Twitter.

D'après le journal *Folha* de S. Paulo, M. Vélez a été

naturalisé brésilien en 1997.

Dans un autre message, l'élu d'extrême droite a détaillé une partie du CV du nouveau membre de son cabinet.

M. Vélez Rodríguez a été diplômé en philosophie à l'Université pontificale Javeriana en 1964, et en théologie au séminaire conciliaire de Bogotá, en Colombie, avant de poursuivre ses activités au Brésil.

La nomination de M. Vélez intervient un jour après que le puissant «banc évangélique», mouvement politique qui a joué un rôle clé dans l'élection de M.

Bolsonaro, eut manifesté son rejet de l'éducateur Mozart Neves, donné comme ministre par de nombreux médias.

D'après la presse, M. Neves entretient de bonnes relations avec le candidat malheureux du Parti des travailleurs (PT), Fernando Haddad, et son profil modéré déplaisait aux évangéliques.

L'éducation est au coeur du projet de société de Jair Bolsonaro, qui veut faire adopter un projet de loi selon lequel les «valeurs familiales doivent prévaloir sur l'enseignement scolaire pour ce qui est de l'éducation morale, sexuelle et

religieuse». M. Bolsonaro avait publié dans la nuit de mercredi à jeudi un message sur Twitter dans lequel il réaffirmerait que personne n'avait été nommé au poste.

Et M. Neves avait lui-même nié toute nomination peu auparavant.

«L'école est le lieu où l'on apprend la physique, les mathématiques, la chimie (...) pour faire en sorte que dans le futur nous ayons de bons emplois, de bons patrons et de bons libéraux.

Voilà l'objectif de l'éducation», a affirmé le président élu, cité par l'agence de presse officielle Agência Brasil.

TURQUIE - ETATS UNIS La Turquie pourrait acheter des missiles américains Patriot en cas «d'offre intéressante»

La Turquie pourrait acheter des missiles Patriot américains en plus du système russe S-400 en cas d'offre intéressante, a indiqué jeudi Ibrahim Kalin, porte-parole de la présidence turque.

«En cas d'offre intéressante, la Turquie envisagerait sérieusement d'acheter (des missiles Patriot) en plus d'une possible production conjointe et d'un transfert de technologie», a déclaré M. Kalin lors d'un forum sur les relations turco-russes dans la capitale, Ankara.

«La Turquie ne doit pas répondre à tous ses besoins depuis une seule source, car la Turquie est un grand pays», a-t-il ajouté, selon l'agence

d'Etat Anadolu. En décembre dernier, la Turquie et la Russie ont finalisé un accord pour fournir deux batteries de missiles air-surface S-400 à Ankara.

La Turquie sera le premier membre de l'OTAN à faire l'acquisition du système russe. M. Kalin a annoncé que la première livraison de systèmes S-400 devrait avoir lieu en octobre ou novembre 2019.

Dans une seconde phase, la Turquie et la Russie commenceront à produire conjointement les systèmes S-400.

Le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlüt Cavusoglu, a laissé entendre mercredi que la Turquie pourrait chercher à acquérir des sys-

tèmes de défense aérienne américains, soulignant que même si les S-400 étaient «une affaire conclue», Ankara avait besoin de plus de systèmes de défense aérienne, et préférerait les acheter à ses alliés.

L'achat de missiles russes par la Turquie avait soulevé les inquiétudes de ses alliés de l'OTAN, qui exhortent souvent Ankara à investir dans des technologies de défense compatibles avec leurs systèmes.

Les Etats-Unis ont averti la Turquie qu'elle pourrait faire face à des sanctions pour sa décision, alors qu'une loi interdisant la vente de jets F-35 à la Turquie a été adoptée par le Sénat en juin.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF DE CHERAGA
COMMUNE D'OULED FAYET

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 04/18

Le Président de l'APC d'Ouled Fayet lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'opération suivante :

Approvisionnement en denrées alimentaires des cantines scolaires de la commune d'Ouled Fayet pour l'année 2019.

Les établissements et fournisseurs habilités dans le domaine et intéressés par cet avis peuvent retirer les cahiers de charges auprès du bureau des marchés de l'APC d'Ouled Fayet contre un paiement d'une somme de **1000.00 DA** pour les frais de reproduction.

Les offres seront adressées à monsieur le président de l'APC d'Ouled Fayet.

Les dossiers de soumission comprendront 03 trois plis distincts, à savoir :

A. Le dossier de candidature :

01- La déclaration de candidature, renseignée, datée et signée,

02- La déclaration de probité, renseignée, datée et signée

03- Le statut de la société, si soumissionnaire personne morale (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou S.P.A),

04- Le document justifiant de la délégation de signature,

05- L'extrait du registre de commerce en cours de validité,

06- Les bilans financiers des 03 (trois) dernières années, étayés par les comptes de résultats, certifiés par un commissaire au compte agréé et visés par les services fiscaux compétents

07- Les copies des attestations de mise à jour envers les organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS) en cours de validité, étayée par une **liste nominatif** des salariés (D.A.S).

08- Liste des moyens matériels roulant à mettre dans le cadre du présent projet (avec copies de cartes Grises et/ou assurance en cours de validité et/ou factures d'achats et/ou les copies des contrats de location notariés de ces mêmes Moyens et/ou contrat de leasing,

09- Capacité de conservation :

09-01 - **chambre froide :**

Justifié par les copies d'actes de ces moyens (acte notarié de donation, acte notarié de vente, livret foncier, Acte notarié de propriété) ou contrat de location notarié de ces chambres froides

09-02 - **dépôt de stockage :**

Justifié par les copies d'actes de propriété des aires de stockage et d'entreposage ou contrat de location notarié de ces dépôts

10- attestation de solvabilité délivrée par une banque

de droit algérien.

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une enveloppe à part sur laquelle ne seront portées que la mention suivante :

Dossier de Candidature

b. l'offre technique :

1- la déclaration à souscrire, jointe en annexe, renseignée, datée et signée,

2- le présent cahier des charges, avec l'ensemble de ses pages paraphées, portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »,

3- tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une autre enveloppe à part et cachetée sur laquelle ne seront portées que la mention suivante: " Offre technique

c. l'offre financière

1- la lettre de soumission, jointe en annexe, renseignée, datée et signée

2- le bordereau des prix unitaires (B.P.U), jointe en annexe, renseignée, datée, signée et cachetée

3- le détail quantitatif et estimatif (D. Q. E), jointe en annexe, renseignée, datée, signée et cachetée

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une autre enveloppe sur laquelle ne seront portées que la mention suivante "Offre Financière"

les offres devront être déposées à l'adresse suivante :

APC D'Ouled Fayet rue les Jardins

Sous double pli, l'enveloppe extérieure doit être anonyme ne comportant que la mention:

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC

EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES

N°04/18

Approvisionnement en denrées alimentaires des

cantines scolaires de la commune de Ouled Fayet

pour l'année 2019.

Soumission à ne pas ouvrir que par la commission

d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

DK NEWS

Anep : 835 038 du 24/11/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D-ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI-M'HAMED
COMMUNE D'ALGER CENTRE
NIF : 41000200001608501000

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 20/2018

La commune d'Alger centre, lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'exécution de :

ETUDE ET SUIVI DE LA REHABILITATION DE LA SALLE DE CINEMA MITIDJA (EX : LE PARIS)

SISE A LA RUE DES FRERES ALLAOUM (EX : TANCREDE) - ALGER CENTRE.

Les architectes agréés par l'ordre des architectes et les Bureaux d'études de droit algérien, intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges, auprès de :

SERVICE DES MARCHES DE LA COMMUNE D'ALGER CENTRE

SIS AU 03 ; PLACE EMIR ABDELKADER ALGER CENTRE

Contre le paiement auprès de la régie communale de la somme de **3000 DA** non remboursable

Les soumissions accompagnées des pièces et documents exigés dans l'article 17 du cahier des charges, doivent contenir un dossier de candidature, une offre Technique et une offre Financière, insérés dans trois enveloppes séparés et cachetés misés dans une autre enveloppe extérieure fermée et anonyme et comportent uniquement la mention :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS

ET D'ÉVALUATION DES OFFRES »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE

DE CAPACITES MINIMALES N° 20/2018

ETUDE ET SUIVI DE LA REHABILITATION DE LA SALLE DE CINEMA MITIDJA (EX : LE PARIS)

SISE A LA RUE DES FRERES ALLAOUM (EX : TANCREDE) - ALGER CENTRE.

Et déposée à l'adresse indiquée ci-dessous :

BUREAU D'ORDRE DE LA COMMUNE D'ALGER CENTRE

SIS AU 03 ; PLACE EMIR ABDELKADER ALGER CENTRE

01- Le dossier de candidature : Doit contenir les pièces administratives exigées dans l'article 17 du cahier des charges, notamment :

- Une déclaration de candidature dûment renseignée, signée, datée et cachetée.

- Une déclaration de probité dûment renseignée, signée, datée et cachetée.

- Une copie du statut notarié

- Copie de l'agrément en cours de validité

- Document relatif aux pouvoirs habilitants les personnes à exercer ou activer dans le domaine.

- Documents justifiant les capacités professionnelles à engager la société.

02- L'offre Technique : Doit contenir :

- La déclaration à souscrire dûment renseignée, signée, datée et cachetée.

- Le cahier des charges paraphé par le soumissionnaire et portant dans sa dernière page la mention manuscrite (Lu et Accepté)

- L'ensemble des documents permettant d'évaluer l'offre technique.

- Un mémoire technique justificatif.

03- L'offre Financière : Doit contenir :

- Lettre de soumission dûment renseignée, signée, datée et cachetée.

- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné daté et cacheté.

- Le détail estimatif et quantitatif dûment renseigné, signé, daté et cacheté.

La durée de préparation des offres est fixée à 30 jours à compter de la 1^{re} parution de l'appel d'offres dans la presse ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres.

Heure limite : 14 H00 (si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable)

L'ensemble des soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la commune, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14 H 00.

Les offres resteront valables pendant une période de 03 mois augmentée de la durée de préparation des offres.

DK NEWS

Anep : 835 016 du 24/11/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DIRECTION DE L'ÉDUCATION DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU
SERVICE DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI
BUREAU DE L'ÉQUIPEMENT ET DES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES
NIF : 412013000015094

Avis d'appel d'offre national ouvert N° : 02 /E/DE/2018

La Direction de l'éducation de la wilaya de Tizi-Ouzou lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour :

Projet: renouvellement des équipements scolaires au profit du cycle secondaire à travers la wilaya PN 2018, à savoir :

Lot : n° 01 : Mobiliers scolaire + Tableaux blancs à volets + Mobiliers de réfectoire

Lot : n° 02 : Batterie de cuisine +Eplucheuse + Armoires frigorifique

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges contre paiement de 3000 DA, à l'adresse suivante

Direction de l'éducation de la wilaya de Tizi-Ouzou, BP 98, Route Kerrad Rachid, service de la programmation et du suivi, Bureau N°31

En application des dispositions des articles 62 et 67, du décret présidentiel n° 15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissions doivent être présentées en Trois (03) offres:

A- Dossier de candidature, comprenant:

Déclaration de candidature jointe en annexe dûment remplie, signée et cachetée et datée;

- Déclaration de probité jointe en annexe dûment remplie, signée et cachetée et datée

- Statut de l'entreprise:

Documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes il engager l'entreprise; Capacités professionnelles du fournisseur: agrément et certificat de qualité.

- Références bancaires RIB;

- Bilans des trois dernières années approuvés par le- sévices des impôts (2015,2016 et 2017)

- Capacités techniques : moyens matériels à mettre à la disposition du projet, dûment justifiés par les cartes grises pour le matériel roulant et les factures d'achat pour les autres;

- Liste des moyens humains justifiés par les déclarations CNAS, diplômes;

- Prospectus et fiche technique descriptive du produit (l'origine, du matériel et le détail de sa fabrication).

B- Une offre technique, comprenant:

-Déclaration à souscrire renseignée, signée, cachetée et datée.

-Cahier des charges dûment renseignés, paraphés et signés et datés et revêtu de la mention

«lu et accepté, doit être manuscrite »

Délais de livraison

ALGER

Concert de chants «Habaneras» du groupe espagnol «Port Bo»

Un concert de chants «Habaneras», genre musical catalan et latino-américain, a été animé jeudi soir à Alger par le groupe espagnol «Port Bo» dans une ambiance empreinte de solennité.

Devant le public recueilli de la Basilique Notre Dame d'Afrique, l'ensemble catalan «Port Bo», formé d'un quatuor dirigé par le guitariste Carles Casanovas Rigall, a interprété une quinzaine de pièces dans le genre populaire «Habanera».

Générique artistique, désignant d'abord une danse apparue en 1830 à Cuba, «Habaneras» est aussi l'appellation d'un genre musical populaire et de plusieurs chants traditionnels marins, répandus le long de la côte qui s'étend de la Havane à Cuba, à la Catalogne en Espagne.

Soutenus au piano par Antonio Mas Bou, les vocalistes ténors et chanteurs libres, José Nadal Puig et Irineo Ferrer Serras, ont, avec Carles Casanovas Rigall à la voix basse, orné le silence religieux de la Basilique, dont l'espace constitue une parfaite caisse de résonance, avec une interprétation en accords, déployée dans une polyphonie vocale à trois voix, tonique, tierce et quinte.

De grands auteurs et compositeurs espagnols ou latino-américains qui ont animé, l'élan du chant Habanera à travers les siècles, ont été restitués, durant une heure, par le quatuor, à l'instar des Espagnols, Carlos Cano et Manuel Massotti ou le Mexicain, Luis Rosado. Le groupe a rendu entre autres chants Habaneras, «Rosina», «Golondrinas yu-



catecas», «La nave», «Alla en la Habana», «Los palmares de Cuba», «La cana dulce», «La hamaca», «El seductor» et «La bella Lola». Trois pièces étaient au programme du groupe, «Habaneras de Cadiz», «Aquellos ojos verdes» et «La flor de la canela», entonnées en hommage à la chanteuse et comédienne espagnole, Maria Dolores, disparue en mai 2018 à l'âge de 94 ans, pour permettre ensuite au public d'apprécier «Lola la Tabanera», composée par C.Casanovas et J.Bastons. Dans des atmosphères conviviales, Carles Casanovas Rigall, présentant chaque chant au public, a fait part, au nom de l'ensemble du groupe, de «son bonheur d'être à Alger» pour jouer dans un endroit «aussi serein», à l'acoustique

«magique», où les chanteurs n'ont même pas besoin «d'être sonorisés».

Livrant une prestation pleine, empreinte de maîtrise technique et de précision pointue dans l'interprétation des textes aux différentes nuances et intonations, les quatre musiciens ont fait montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs, dans les pièces, «Ven y ven» et «La nave», interprétées en a capella notamment.

En présence des représentants des missions diplomatiques accréditées à Alger de, l'Espagne, du Chili, de la Finlande et du Mexique, le public a savouré tous les instants du concert dans la salle de l'Office de l'Office Riadh El Feth pour une deuxième représentation.

La Catalogne et l'Amérique latine», a fait remarquer une dame, venue avec ses enfants. Pour la première fois en Algérie, le groupe catalan «Port Bo», fondé en 1966, compte à son actif 26 CD, dont le dernier sorti en 2018 sous le titre de «Quatern de Viatge». Le concert du groupe catalan «Port Bo» entre, selon le recteur de la basilique Notre-Dame d'Afrique, père José Maria Cantal Rivas, dans le cadre du «programme régulier, initié par l'église». Organisé sous l'égide du ministère de la Culture, par l'Institut Cervantès d'Alger, le concert de chants Habaneras du groupe catalan «Port Bo» est reconduit vendredi à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth pour une deuxième représentation.

HOMMAGE

Haddadou, un linguiste prolifique qui aurait été d'un grand apport à l'Académie de langue amazighe

Le spécialiste en linguistique Mohand Akli Haddadou s'en est allé un peu trop tôt. De l'humble avis de chercheurs et spécialistes l'ayant côtoyés, cette sommité du verbe amazigh, décédée lundi dernier suite à une longue maladie, aurait été d'un précieux apport à l'Académie algérienne de la langue amazighe dont la mise sur pied est prévue avant la fin de l'année qui s'achève. A la salle des profs du département de langue et culture amazighe (DLCA) où enseignait le défunt, des enseignants évoquent un spécialiste en linguistique qui avait formé la majorité d'entre eux. Lydia Guerchouch, maître de conférences au DLCA, spécialité linguistique, qui a connu Mohand

Akli Haddadou tout au long de son cursus universitaire d'abord comme enseignant, puis comme encadreur en Magistère, regrette une «grande perte» et un chercheur «indispensable» pour ce département où il a formé le plus part des enseignants.

Devenu son enseignant d'histoire de la langue amazighe au DLCA, elle garde de lui le souvenir d'un prof au visage angélique, toujours souriant, très compétent et disponible pour ses étudiants, mais aussi un militant engagé et sincère qui était attaché au message de Mouloud Mammeri dont il était l'élève et dont il disait qu'il était son père spirituel. Ce qui a aussi marqué le collègue de cette enseignante, Kaci Saadi, c'était la grande culture de Mohand Akli Haddadou, un passionné de mythologie berbère. «Il était une encyclopédie pluridisciplinaire. Il nous enseignait l'histoire de la langue amazighe, le lexique berbère mais aussi il nous avait fait découvrir beaucoup de civilisations oc-



cidentales», se souvient-il.

Ce même enseignant a relevé que le défunt était en outre, un grand

connaisseur de la culture musulmane, un volet, selon lui, peu connu du parcours de ce chercheur dont une des premières publications est «Le Rêve et son interprétation dans l'islam» (Alger, ENAL 1991) et qui avait également fait des traductions de quelques sourates du Coran. Ouvert à toutes les langues et cultures, Mo-

hand Akli Haddadou avait aussi une excellente maîtrise du français et de l'arabe. Sa disparition est une grande perte pour le département et pour la culture algérienne arabo-berbère-musulmane, a ajouté M. Saadi qui a observé que le chercheur encadrerait 4 à 5 docteurs qui devront apprendre à poursuivre leur chemin sans lui pour honorer sa mémoire.

De son côté, Said Chemakh, enseignant-chercheur au département de langue et culture Amazighe de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, a indiqué que le défunt était un homme de terrain dont l'ensemble des travaux sont importants et qui ne lésinait pas sur l'effort. «Il était parmi les premiers enseignants du département de tamazight en 1990, et sa production, prolifique du reste, s'inscrit dans la continuité des travaux de Mouloud Mammeri et Salem Chaker», a-t-il dit. Pour sa part, le directeur du Centre national pédagogique et linguistique de l'enseignement de tamazight (CNPLET), relevant du ministère de l'éducation

nationale), Abdelrezak Dourari, a évoqué un homme d'ouverture dont l'engagement pour tamazight était aussi une «forme d'ouverture sur les autres cultures», ajoutant que «malgré son handicap physique, il ne s'était pas incliné devant la difficulté et a même réussi à le dépasser

grâce à son engagement dans le travail pour la préservation et la promotion de la langue et la culture amazigh».

Une de ses étudiantes, Azzi Lamia, actuellement en Master II spécialisée linguistique, évoque un enseignant disponible, ponctuel malgré sa maladie, et qui encourageait les étudiants à s'exprimer. «Lorsque nous présentions un exposé, il nous mettait toujours à l'aise. J'ai toujours le trac de présenter mon travail mais avec lui je n'ai jamais eu la moindre phobie. Il nous encourageait à nous exprimer en nous disant : exprimez vous même si vous pensez que ce que vous dites est faux», se souvient-t-elle. Rendant hommage à la mémoire du disparu, à l'ouverture, mercredi des travaux d'un colloque international sur «Le système de santé face à l'évaluation», le recteur de l'université Mouloud Mammeri a rappelé la modestie et la discrétion de Mohand Akli Haddadou qui a apporté sa touche et marqué la culture et la langue amazighe grâce à ses travaux qui ont fait «avancer la langue amazighe», a-t-il dit. Une minute de silence a été observée en sa mémoire avant l'entame des travaux de cette rencontre.

APS

TIZI-OUZOU :

Ouverture de la 9^e édition du Salon Djurdjura des arts plastiques

La 9^e édition du Salon Djurdjura des arts plastiques placée cette année sous le thème «Sur le chemin de tamajaat», s'est ouverte jeudi à la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, avec la participation d'une cinquantaine d'artistes de la wilaya. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de l'artiste Denis Martinez, auquel est dédiée cette édition, qui n'a pas caché sa «joie de se retrouver encore une fois en ce lieu (la maison de la culture) où un grand espace lui a été exclusivement réservé pour exposer ses différentes créations, tableaux et fresques, retraçant son parcours. Retraçant sa trajectoire à travers ses œuvres qui expriment «la diversité de l'Algérie», l'artiste a plaidé pour «l'émergence de capitales culturelles à travers toutes les wilayas du pays» pour permettre «l'expression de l'algérienité dans sa diversité et le partage entre les artistes et les Algériens». Dans son allocution d'ouverture, la directrice locale de la culture, Nabila Goumeziane, a indiqué que le salon demeure «un forum de rencontres et d'échanges entre artistes» et «revêt une importance particulière dans la mesure où il recherche à maintenir une dynamique permanente de création dans le domaine des arts plastiques au niveau



de notre wilaya». Outre des expositions, ventes-dédicaces, ateliers et plusieurs autres activités, le salon sera ponctué par une table ronde qui sera animée dimanche 25 novembre par les artistes plasticiens, Ouchene Smail, Karim Sergoua et Abdelhalim Kaibeche. Elle sera suivie d'une conférence-débat ayant pour thème «Le rêveur d'impossible : Denis Martinez dans l'aventure du raconte-Arts» qui sera donnée par Hacène Metref et Youcef Merahi. Des activités destinées à la jeune génération sont également au programme de cette manifestation, à l'exemple des ateliers de calligraphie, de peinture, de dessin et de lecture qui seront toutes dédiées au thème de Tamajaat et qui seront animées par plusieurs artistes. Né en 1941 à mers-El Hadjadj, Denis Martinez est l'un des plus

importants artistes algériens contemporains. Après une carrière d'enseignants à l'école des Beaux-arts d'Alger de 1963 à 1993, il s'exile en France où il initie plusieurs manifestations culturelles portant sur la culture algérienne. «Culture algérienne, cultures vivantes» en 1995, «Expressions algériennes contemporaines» en 2000 et «Jonctions Djazair» en 2003. En 2004, il est l'initiateur, avec Hassan Metref et salah Silem, du festival nomade Raconte-Arts qui sillonne depuis, chaque été, un des villages de la wilaya de Tizi-Ouzou. Il se lança également, à la même période, dans une aventure qui l'a amenée à intervenir régulièrement avec des «créations éphémères», en compagnie d'autres artistes, à travers des Tamajaats de plusieurs villages de la Kabylie.

ORAN: Lancement de la réalisation de trois piscines semi-olympiques en prévision des Jeux méditerranéens 2021

Les travaux de réalisation de trois piscines semi-olympiques ont été lancés jeudi dans la wilaya d'Oran, en prévision de la 19e édition des Jeux méditerranéens de 2021. Le wali d'Oran Mouloud Chérifi a donné, en présence des autorités locales, le coup d'envoi des travaux de réalisation de ces infrastructures dans les communes d'Es Sénia, Misserghine et Cap Blanc (Ain El Kerma) visant à encourager la pratique de la natation chez les jeunes catégories.

A l'occasion, il a insisté sur la réduction des délais de réalisation de 16 à 10 mois, soulignant que la wilaya nécessite d'autres piscines de proximité. Ces projets, dotés d'enveloppes de 136 à 148 millions DA sur budget de la wilaya, prévoient des piscines de 8 couloirs de 25 mètres, des vestiaires, des locaux techniques. D'autre part, plus de 20 stades de proximité sont réalisés cette année à travers la wilaya en vue d'encourager la pratique sportive.

En outre, à Cap Blanc dans la commune d'Ain El Kerma, un centre de préparation sportive sera réalisé au profit des équipes et clubs sportifs pour y effectuer des stages au lieu de se diriger vers l'étranger, selon les explications fournies par le directeur de la jeunesse et des sports.

Ce projet comporte aussi un camp de jeunes de 120 lits, cinq chambres haut standing de 30 lits et un réfectoire qui s'ajoute à une piscine semi-olympique (25 m), une salle de sports, un terrain de football en gazon artificiel, et une piste d'athlétisme.

Le DJS a annoncé le lancement avant la fin d'année en cours de la réalisation de trois autres piscines semi olympiques (25 m) à hai «Nedjma» (ex Chteibo), à El Kerma et à hai Bouamama (Oran).

La wilaya d'Oran, qui disposait il y a quelques années seulement d'une seule piscine à hai Medina Jdida, compte actuellement 7 piscines opérationnelles, en attendant la réception en avril prochain de trois autres au pôle urbain de Belgaid, à Bir El Djhir et à Ain Turck, pour atteindre 20 piscines semi-olympiques et de proximité avant le rendez-vous des Jeux méditerranéens de 2021. Elle compte aussi 34 clubs de natation, de plongée et autres sports aquatiques.

CHAMPIONNAT DU MONDE D'ÉCHECS: Neuvième nul entre Carlsen et Caruana

La star norvégienne des échecs Magnus Carlsen a dû se contenter d'un nul mercredi à Londres face à l'Américain Fabiano Caruana, au neuvième round du duel qui les oppose pour le titre mondial. Neuvième match, neuvième nul: aucun des deux jeunes maîtres n'a encore réussi à remporter une victoire depuis le début du championnat du monde, le 9 novembre.

Carlsen, 27 ans, et Caruana, 26 ans, sont donc à égalité parfaite, avec 4,5 points chacun, un nul en rapportant 0,5, une victoire 1. Le premier à atteindre 6,5 points sera déclaré vainqueur. La partie avait pourtant bien démarré pour le Scandinave, qui tente d'obtenir une 4e couronne mondiale d'affilée.

Jouant les blancs, et donc avec un léger avantage, Carlsen optait pour une ouverture anglaise, réputée efficace pour le contrôle du centre de l'échiquier. Conquérant, le Norvégien développait rapidement son jeu et tentait d'asphyxier Caruana, contraint de jouer beaucoup plus lentement pour endiguer l'offensive.

«Ca pourrait être très dangereux pour les noirs», soulignait la Hongroise Judit Polgar, considérée comme la plus grande joueuse féminine d'échecs de tous les temps, sur le direct du tournoi. Le rythme ralentissait nettement après la deuxième heure, Carlsen ne parvenant pas à concrétiser son avantage face à un Caruana solide en défense.

Les reines tombaient au 39e coup, ne laissant sur l'échiquier qu'un fou et une poignée de pions de chaque côté. Pas assez pour inquiéter des joueurs de ce niveau, qui finissaient par s'accorder sur le nul. «J'ai senti que j'avais un avantage confortable (au départ) et puis j'ai tout fait foirer», a reconnu, passablement irrité, le Norvégien, devant la presse. Le maître, parfois surnommé le «Thor des échecs», origines scandinaves obligent, a joué avec un pansement sur l'arcade sourcilière, résultat d'un léger accident survenu lors d'une partie de foot disputée mardi, journée de repos. Sans conséquence sur sa concentration, a-t-il toutefois assuré. Les deux joueurs ont encore trois matches, programmés jusqu'au 26 novembre, pour se départager. En cas d'égalité, ils livreront quatre parties supplémentaires semi-rapides, exercice dans lequel excelle Carlsen, comme il l'avait démontré lors du championnat du monde de 2016 à New York face au Russe Sergueï Kariakine.

APS

ESCRIME / COUPE DU MONDE 2018 DE FLEURET FÉMININ (ETAPE D'ALGER): Début des épreuves individuelles

L'étape d'Alger de la 31e édition de la Coupe du Monde 2018 de fleuret féminin, première au calendrier-2018 de la fédération internationale d'escrime (FIE), a débuté, hier à la salle Harcha-Hacène d'Alger, avec les épreuves individuelles (hier/aujourd'hui), en suite par équipes (demain), pour une durée de trois jours, avec une participation record de 156 fleuretistes dont six algériennes.

Les six algériennes engagées dans les épreuves individuelles de cette compétition sont: Meriem Mebarki (69e mondial), Sonia Zeboudj (72e), Inès Jad Fellah (108e), Yasmine Tantast (493e), El Houari Nariène (501e) et Chaïma Nihal Guemmar (506e). Pour l'épreuve par équipes, les chances de l'escrime algérienne seront portées sur le quatuor El Houari, Fellah, Mebarki et Zeboudj. Côté africain, outre les fleuretistes algériennes, le tournoi sera rehaussé par la participation de la meilleure athlète africaine du moment, la Tunisienne Ines Boubakri (4e mondiale) qui sera aux côtés de deux de ses compatriotes (Sarra Afi et Fatma Sethom). Le Maroc est engagé avec l'athlète Manal Karmaoui (333e) et l'Egypte avec trois concurrentes (Yara El Sharkawy, Noha Wasfy et Noha Hany).

Les 36 pays inscrits au rendez-vous d'Alger sont: Algérie (6), Argentine (1), Brésil (1), Canada (6), Chili (1), Chine (7), Croatie (1), République tchèque (1), Danemark (1), Egypte (3), Espagne (4), Finlande (1), France (12), Grande-Bre-

tagne (3), Allemagne (8), Grèce (1), Hong Kong (6), Hongrie (6), Irlande (3), Italie (12), Japon (12), Corée du Sud (7), Maroc (1), Mexique (1), Pays-Bas (1), Pologne (11), Portugal (1), Roumanie (1), Russie (12), Slovaquie (1), Chine Taipei (3), Tunisie (3), Turquie (1), Emirats Arabes Unis (1), Ukraine (4) et Etats-Unis (12). La Formule pour l'épreuve individuelle utilisée tour de poules éliminatoire (20 poules), tableau de 128 préliminaire d'élimination directe, puis tableau préliminaire de 64 (élimination directe), ensuite tableau principal de 64 tireurs pour une finale en élimination directe.

Cette compétition mondiale enregistrée, comme à chaque fois, la participation des meilleurs fleuretistes de la planète, à l'instar de la championne olympique en titre, la Russe Inna Deriglazova, la vice-championne du Monde l'Italienne Alice Volpi, sa compatriote Arianna Errigo, vice-championne olympique en titre ou encore Américaine Lee Kiefer (3e mondiale).

Les épreuves individuelles se prolongeront

jusqu'au samedi, alors que la journée de dimanche sera réservée à l'épreuve par équipes. Toutes les places jusqu'à la 16e place seront disputées. A partir de la 17e place, les équipes seront classées, par tour de tableau, en fonction de leur place d'entrée dans le tableau. Les quatre premières équipes seront placées sur le tableau d'élimination directe selon le classement officiel FIE actualisé par équipe. Les places des autres équipes classées seront tirées au sort par groupes de deux. Les équipes non classées occuperont les dernières places du tableau et seront départagées par un tirage au sort. Interrogé sur les objectifs visés par la fédération algérienne d'escrime (FAE) dans cette compétition mondiale, le président de la fédération algérienne d'escrime (FAE), M. Abderraouf Salim Bernaoui a assuré tout d'abord que «les meilleures conditions» sont réunies pour la réussite de l'évènement qui avait été précédé par la coupe du



Monde du sabre masculin. «Au volet technique, nous souhaitons que cette étape d'Alger va servir de test pour nos fleuretistes pour grignoter des points supplémentaires dans leur classement mondial. Ça sera aussi une étape de préparation de plus pour elles en vue des échéances à venir notamment», a-t-il indiqué. Programme proposé:

1er jour : 10h00: Début des poules
Éliminations (Tableau des 128)

2e jour : 9h00 - 16h00 : Tableau de 64 jusqu'à un tableau de 8
16h45 à 17h30: Cérémonie d'ouverture

18h00: Finale
3e jour : Heure de début dépend du nombre de participants

La finale est prévue à 15h30.

TENNIS/COLLÈGE TECHNIQUE NATIONAL: «Des suggestions et propositions constructives sont attendues» (DTN)

Le collège technique national de la Fédération algérienne de tennis (FAT), entamé hier au Centre Ghermoul d'Alger, devrait aboutir à des suggestions et propositions constructives susceptibles de contribuer à la détermination des objectifs et des actions liés à la promotion et au développement de la discipline.

"Nous organisons ce troisième collège technique dans le cadre du mandat 2017-2020. Nous allons débattre sur les problèmes de plusieurs sujets notamment le programme de 2019, les équipes nationales, la formation, les jeunes talents et surtout

trouver des solutions pour améliorer le niveau du tennis à l'échelle nationale", a indiqué à l'APS, le directeur technique national (DTN) de la FAT, Mohamed Bouchabou. Quatre ateliers sont programmés. Il s'agit des ateliers des équipes nationales, les compétitions, les jeunes talents et la formation.

"Nous allons tenir en compte toutes les propositions qui amélioreront le tennis national dans le futur. J'estime que l'atelier des compétitions connaîtra plusieurs chan-

gements surtout au niveau de la programmation car les gens sont venus ici avec des exemples que nous allons prendre en considération", a-t-il ajouté. Ce rendez-vous dont la clôture est prévue samedi à midi, regroupent une soixantaine de participants notamment les directeurs techniques des ligues et clubs, des entraîneurs ayant suivi les stages ITF, les arbitres badgés ITF et toutes autres compétences. Prévu initialement les 16 et 17 novembre, le collège technique a été reporté aux 23 et 24 du même mois.

VOLLEY-BALL / NATIONALE 1 (DAMES ET MESSIEURS): Les clubs contestataires maintiennent leur boycott

Les présidents de 22 clubs de volley-ball (dames-messieurs) qui animent les Championnats nationaux de la discipline, ont décidé de maintenir le boycott de la compétition, à l'issue de la réunion tenue jeudi à Bejaïa, a appris l'APS auprès du président NR Bordj Bou Arredj, Djamel Kharissat. «La réunion d'aujourd'hui (jeudi) a réuni les présidents de 9 clubs féminins sur les 10 du Championnat et 13 présidents des club masculins sur 14 de la Super-Division. Nous avons décidé de maintenir le boycott

jusqu'à la tenue d'une réunion avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, afin de trouver une solution aux problèmes financiers dont souffrent nos clubs», a déclaré Kharissat à l'APS. De son côté, le président de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), Mustapha Lemouchi, a appelé jeudi les clubs de la Nationale "Une" dames et la Super-Division messieurs à «assumer leurs responsabilités» après avoir boycotté la première journée de championnat pour des «raisons financières». «Ils (les clubs, ndlr) nous ont

envoyé des correspondances expliquant que la décision a été prise à cause d'un problème financier et que les subventions qu'ils reçoivent n'étaient pas suffisantes pour jouer pendant toute l'année. Nous avons fait de notre mieux pour les sensibiliser mais ils refusent toujours. Maintenant, que chacun assume ses responsabilités et ses actes», a indiqué le président de la fédération, de retour mercredi du Mexique où il a pris part à un congrès de l'instance internationale.

Chez les dames, si le GS

Pétroliers, sous la coupe de Sonatrach, s'est présenté normalement sur le terrain lors de la première journée, ce n'est pas le cas du reste des équipes qui ont déclaré forfait, notamment celles de Béjaïa qui constituent le gros des pensionnaires de l'élite du volley féminin, motivant leur décision par un «problème financier». Chez les messieurs et après plusieurs reports, la première journée de Super-Division est programmée ce week-end, selon le programme publié sur le site officiel de la FAVB.

TENNIS / TOURNOI INTERNATIONAL "JUNIORS" SMASH ACADEMY AU CAIRE : L'Algérien Rihane passe au dernier carré

Le tennisman algérien Youcef Rihane a composé, mercredi soir, son billet pour les demi-finales du tournoi international ITF "Juniors" Smash Academy qui se dispute au Caire (Egypte), après sa victoire contre l'Italien Pietro Marino par deux sets à zéro. Rihane (190e mondial juniors) a remporté le premier set 6-3 avant de s'imposer facilement au second 6-2.

Lors de sa demi-finale, prévue jeudi, Rihane, tête de série N.4, défiera l'Ukrainien Oleksandr Ovcharenko. Son compatriote Samir Hamza Reguig (829e mondial juniors) a perdu au second tour contre l'Italien Riccardo Trione 6-2, 6-4.

Ce rendez-vous classé en grade 3 se dispute sur les courts en terre battue de la Smash Tennis Academy. Plusieurs joueurs et joueuses relativement assez bien classés sur la scène mondiale prennent part à cette échéance, notamment l'Espagnol Carlos Gimeno Valero et l'Italienne Alice Amendola.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE INTERCLUBS : Plus de 500 nageurs attendus hier et aujourd'hui à Alger

Plus de 500 nageurs sont attendus vendredi et samedi à la piscine M'hamed-Baba de Bab Ezzouar (Alger) pour prendre part au Championnat national interclubs en petit bassin (25 m) qu'organise la Fédération algérienne de natation (FAN), a appris l'APS du directeur de l'organisation sportive (DOS) de la FAN, Redouane Hamdaoui. A travers cette compétition, la FAN inaugure officiellement la nouvelle saison sportive. La compétition enregistre cette année une participation record avec l'engagement de 509 nageurs et nageuses issus de 32 clubs représentant 10 ligues des différentes wilayas du pays, selon la même source. La ligue d'Alger est la plus représentée avec 15 clubs, devant Sétif (4), Oran (4), Tlemcen (2), Tipasa (2), puis Béjaïa, Boumerdès, Jijel, Batna et Blida (un club pour chaque wilaya).

La nouveauté du championnat interclubs cette saison est la participation du club tunisien de La Marsa, sur demande de ce dernier, a indiqué le DOS. Le système de compétition du championnat interclubs est basé sur la récolte de points. Le club qui récolte le maximum de points sera sacré champion d'Algérie.

La compétition se déroulera en trois séances dont deux matinales à partir de 9h00 et une dans l'après-midi de vendredi (17h00). La cérémonie de remise des trophées aux clubs lauréats se déroulera samedi en fin de matinée. Pour rappel, l'USM Alger est le tenant du titre du Championnat national interclubs de natation lors de la saison écoulée.

Programme de la première séance / vendredi (9h00) :

50m dos (hommes/dames)
400m nage libre (hommes/dames)
200m brasse (hommes/dames)
100m nage libre (hommes/dames)
200m papillon (hommes/dames)
100m 4 nages (hommes/dames).

APS

VOLLEY / NATIONALE "UNE" DAMES: Lemouchi : «Les clubs doivent assumer leurs responsabilités»

Le président de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), Mustapha Lemouchi, a appelé jeudi les clubs de la Nationale "Une" dames à «assumer leurs responsabilités» après avoir boycotté la première journée de championnat pour des «raisons financières».

Si le GS Pétroliers, sous la coupe de Sonatrach, s'est présenté normalement sur le terrain lors de la première journée, ce n'est pas le cas du reste des équipes qui ont déclaré forfait, notamment celles de Béjaïa qui constituent le gros des pensionnaires de l'élite du volley féminin, motivant leur décision par un «problème financier».

"Ils (les clubs, ndlr) nous ont envoyé des correspondances expliquant que la décision a été prise à cause d'un problème financier et que les subventions qu'ils reçoivent n'étaient pas suffisantes pour jouer pendant toute l'année. Nous avons fait de notre mieux pour les sensibiliser mais ils refusent toujours. Maintenant, que chacun assume ses responsabilités et ses actes", a indiqué à l'APS

le président de la fédération, de retour mercredi du Mexique où il a pris part à un congrès de l'instance internationale. Selon ce dernier, une réunion s'est tenue entre le comité des clubs et le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) sans aboutir à une solution.

"De notre part, on a essayé de faciliter leur tâche en révisant le système de compétition pour baisser les charges. Aussi, on a programmé une audience pour ces clubs avec le directeur général des sports au MJS mais il n'y a pas eu d'entente car ils maintiennent toujours leurs revendications", a ajouté la même source. Et d'enchaîner: "Même en cas d'un second forfait ce week-end, nous allons homologuer les résultats et appliquer strictement la réglementation. Il faut que vous sachiez qu'au 3e forfait, il y aura une commission qui va se réunir pour étudier les cas et statuer dessus". Chez les messieurs et après plusieurs reports, la première journée de Super-Division est programmée ce



week-end. Une réunion devrait regrouper ce jeudi les clubs contestataires pour décider du début, ou non, de la compétition, selon Djamel Kharissat, président du NR Bordj Bou Arréridj, multiple champion d'Algérie chez les messieurs.

week-end. Une réunion devrait regrouper ce jeudi les clubs contestataires pour décider du début, ou non, de la compétition, selon Djamel Kharissat, président du NR Bordj Bou Arréridj, multiple champion d'Algérie chez les messieurs.

TENNIS / TOURNOI INTERNATIONAL "JUNIORS" SMASH ACADEMY AU CAIRE: L'Algérien Rihane en finale

Le tennisman algérien Youcef Rihane s'est qualifié, jeudi, pour la finale du tournoi international ITF "Juniors" Smash Academy qui se dispute au Caire (Egypte), après sa victoire contre l'Ukrainien Oleksandr Ovcharenko par deux sets à un (4-6, 6-1, 6-1).

Rihane a mal entamé son match en concédant le premier set 4-6 avant de remettre les pendules à l'heure au second set 6-1.

Lors du set décisif, Rihane s'est imposé facilement 6-1. En finale, programmée vendredi, Rihane (190e mondial juniors) sera opposé au vainqueur de la deuxième demi-finale opposant l'Italien Flavio Cobolli à l'Espagnol Carlos Gimeno Valero.

Son compatriote Samir Hamza Reguig (829e mondial juniors) a perdu au second tour contre l'Italien Riccardo

Trione 6-2, 6-4. Ce rendez-vous classé en grade 3 se dispute sur les courts en terre battue de la Smash Tennis Academy. Plusieurs joueurs et joueuses relativement assez bien classés sur la scène mondiale prennent part à cette échéance, notamment l'Espagnol Carlos Gimeno Valero et l'Italienne Alice Amendola.

VOLLEY - CLASSEMENT MONDIAL : L'Algérie à la 39^e place (FIVB)

La sélection algérienne de volley-ball occupe la 39e place dans le classement mondial de la Fédération internationale

de volley-ball (FIVB). Au niveau africain, l'équipe algérienne est au pied du podium, devancée par le trio

composé de l'Egypte (13e), la Tunisie (22e) et du Cameroun (23e). La tête du classement mondial est toujours dominée

par le Brésil, suivi des Etats-Unis, de l'Italie, de la Pologne, de la Russie et du Canada.

GUINÉE/CYCLISME

Relance du tour cycliste international de Guinée après plus de 13 ans d'interruption

Après plus de 13 ans d'interruption, le tour cycliste de Guinée a été relancé mercredi soir sur l'étendue du territoire guinéen avec des milliers de participants venus de plusieurs pays de la sous-région. Cet évènement est organisé par le ministère guinéen des sports, de la culture et du patrimoine historique, en collaboration avec l'union cycliste internationale, la fédération guinéenne de cyclisme.

La première étape du tour concerne

Kissidouougou-Faranah sur près de 142 km, la 2ème étape Mamou-Labé sur environ 145 km, la 3ème étape Pita-Mamou sur moins de 100 km, la 4ème étape concerne Mamou-Kindia sur 138 km et la dernière et 5ème étape prévue pour le dimanche 25 novembre 2018 concerne Coyah-Conakry sur une distance de 50 km.

En termes de participants, il y a dix équipes dont 8 équipes étrangères qui représentent les pays comme le Mali,

la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Sénégal, la Guinée Bissau, le Togo, la Sierra Leone, la Mauritanie et deux équipes guinéennes. Pour cette occasion, le ministre guinéen des sports, de la culture et du patrimoine historique Sanoussy Bantama Sow a, dans un communiqué diffusé jeudi, invité les populations des préfectures et de toutes les régions traversées à venir nombreux pour soutenir ces vaillants cyclistes de la sous-région sur tout le parcours guinéen.

CHAMPIONNAT NATIONAL D 2 DE BASKETBALL SUR FAUTEUIL ROULANT:

L'ASH Oussoud Wahran domine le 1^{er} tournoi national à Oran

L'équipe de LEASH Oussoud Wahran a dominé le 2e tournoi de la division 2 du championnat national de basket-ball sur fauteuil roulant (seniors-Hommes), disputé vendredi à la salle omnisport de Sid El Bachir d'Oran.

Cette compétition, orga-

nisée durant une journée, par la ligue oranaise de handisport en collaboration avec la Fédération algérienne de handisports a regroupé quatre formations de la poule Centre-Ouest, à savoir, Itihad Alger Centre, CH Saoura Bechar, Abtal Ain Témou-

chent et LEASH Oussoud Wahran.

Cette première phase du championnat national de division deux comprend cinq tournois, à l'issue desquels les deux premiers disputeront la phase play-off qui sera organisée chez les leaders du

classement du deux poules centre Ouest et centre Est.

Le second tournoi national de la poule centre Ouest aura lieu le mois de décembre prochain à Bechar suivi de trois autres tournois à Saida, Témouchent et Alger, selon les organisateurs.

LIGUE 1 DE FOOTBALL/ MC ORAN : Le président du club poursuit sa purge, un énième bras de fer avec les actionnaires se profile à l'horizon

La direction du MC Oran poursuit la purge entamée au sein de son effectif après avoir terminé à la 9e place (18 pts sur 45 possibles) la phase aller de la Ligue 1 Mobilis au moment où un nouveau «clash» se profile à l'horizon entre le président de la société sportive par actions (SSPA) du club, Ahmed Belhadj, et la majorité des autres membres du conseil d'administration.

Après avoir annoncé la libération, à l'occasion du mercato hivernal, du Malien Kodjo et Ziri Hamar, voilà que Belhadj rajoute de nouveaux éléments à la liste «noire» dont la plupart d'entre eux ont été recrutés lors du précédent mercato estival. Il s'agit de Chibane, Mansouri, Yettou, Bouchar, Boudebouda, et probablement Aït Ouameur.

Un véritable remue-ménage opéré par le boss oranais, estiment les observateurs, alors qu'ils sont nombreux dans les fiefs des Rouge et Blanc à croiser les doigts, allant jusqu'à qualifier de «très risquée» cette décision. Mais si l'on se réfère au patron des «Hama-raou», les joueurs suscités doivent quitter le navire pour «n'avoir rien apporté à l'équipe au cours de la phase aller».

Une décision, selon ses dires «murement réfléchie». Evidemment, en vidant son effectif, Belhadj est en train de mettre dans l'embarras son entraîneur Omar Belatoui. Ce dernier s'est d'ailleurs déjà plaint du «déséquilibre» de son groupe, et table sur le mercato hivernal pour engager de nou-

veaux joueurs, notamment dans le secteur offensif, «le maillon faible de l'équipe», a-t-il déploré.

Seulement, les règlements de la fédération algérienne de football n'autorisent pas pour le moment les clubs à recruter plus de trois joueurs lors de la période des transferts hivernale qui sera ouverte le 1er décembre prochain.

Un projet qui commence à s'effondrer comme un château de cartes

Le risque de déséquilibrer davantage l'effectif oranais est ainsi bien présent, commentent encore les spécialistes, non sans, du côté de la galerie du club, se précipiter pour tirer la sonnette d'alarme.

Parallèlement à cette «révolution» que prépare Belhadj au niveau de son effectif, l'homme devra faire face à une énième guerre des tranchées avec ses opposants au sein du conseil d'administration.

Les interminables conflits entre les deux par-



ties ont fait qu'aucune réunion du conseil d'administration de la SSPA/MCO n'a pu avoir lieu depuis un peu plus d'une année, ce qui est contraire aux dispositions réglementaires régissant les sociétés commerciales.

Mais des membres du conseil d'administration laissent entendre qu'ils préfèrent désormais une réunion décisive de leur instance au cours de la trêve hivernale, avec comme ordre du jour l'ouverture du capital social de la société, «quitte à ce que le conclave ait lieu sans la présence du président», confie l'un des membres du conseil d'ad-

ministration. Dans le camp des supporters, l'on est persuadé qu'au train où vont les choses leur club risque de connaître des jours encore durs, alors que ses ambitions avant le début de cet exercice furent grandes.

Le président Belhadj, qui avait lors de l'été dernier recruté une douzaine de joueurs ainsi que l'entraîneur marocain Badou Zaki, tout en promettant de revenir au-dessus de la scène, voit tout simplement son projet de reconstruction du club phare de la capitale de l'Ouest du pays s'effondrer comme un château de cartes.

AFRICA BEST 11 : Les joueurs africains votent pour les meilleurs 11

Les joueurs des équipes nationales de 54 pays africains ont entamé l'opération de vote pour le «Africa Best 11» inaugural, organisé par la FIF-Pro, à indiqué jeudi la Confédération africaine de football (CAF).

Les joueurs du Cameroun, du Ghana, du Maroc, du Nigeria, de l'Afrique du Sud et du Togo font partie des membres d'équipes nationales qui ont déjà voté. Les joueurs ont sélectionné leur équipe de l'année ces derniers jours pendant leur présence en équipe nationale pour les matchs qualificatifs de la Coupe d'Afrique des nations 2019.

Mohamed Salah a, lui, voté en marge de la victoire de l'Egypte 3-2 contre la Tunisie. L'attaquant de Liverpool a marqué le but de la victoire à la dernière minute à Alexandrie. Les deux pays sont déjà qualifiés pour la CAN qui se déroulera au Cameroun en juin et juillet 2019.

Parmi les autres votants se trouvait l'ancien attaquant d'Arsenal Emmanuel Adebayor, présent avec son équipe nationale du Togo pour affronter l'Algérie à domicile. L'Algérie a gagné 4-1 et s'est qualifiée pour le tournoi de l'année prochaine. Les joueurs des équipes nationales du Botswana, Congo, Gabon, Kenya, Mali, Zimbabwe et d'Ouganda ont également voté.

Le premier Africa Best 11 sera annoncé à Dakar le 8 janvier lors de la cérémonie de récompense annuelle de la CAF. Salah est le meilleur joueur africain de l'année en titre. Le vote pour le Best Africa 11 a été annoncé par la FIFPro et la CAF en octobre dans le cadre de l'accord de coopération de cinq ans qui inclut un processus éducatif pour les joueurs sur des questions concernant les droits du travail, les impôts et les assurances.

LIGUE 1 (15E JOURNÉE): MOB- ESS (1-0) et DRBT-Paradou AC (1-0)

Le MO Bejaïa a battu l'ES Sétif sur le score de 1 à 0, alors que le DRB Tadjenanet s'est imposé devant le Paradou AC sur le même score, jeudi pour le compte de la 15e journée du championnat de Ligue 1 de football devant se poursuivre vendredi. Le but victorieux de DRB Tadjenanet a été inscrit par Terbah (70'), alors que les Mobistes se sont imposés face à l'ESS grâce à un but marqué par Aïbout (69').

A la faveur de cette victoire, le MO Bejaïa remonte à la 9e place avec un total de 18 points en compagnie du MC Oran, alors que le DRBT a gagné une place en bas du classement (14e, 14 pts).

De son côté, l'ES Sétif (5e, 21 pts) dont c'est la troisième défaite consécutive a raté l'occasion de se rapprocher des équipes du podium, tandis que le Paradou AC reste scotché à la 7e place avec 20 points, en attendant le déroulement du dernier match de la 15e journée entre le CABBA et la JSK vendredi.

Un peu plus tôt, l'USM Bel-Abbès s'était imposée devant le CR Belouizdad sur le score de 1 à 0 sur un penalty de Tabti, se hissant ainsi à la 13e place du classement général avec 15 points, alors que le CR Belouizdad reste lanterne rouge avec 10 points.

Mercredi, le NA Hussein-Dey avait battu le MC Oran 1 à 0, remontant ainsi à la 6e place avec 21 points, alors que l'AS Ain M'Ilila a fait match nul devant le MC Alger 1 à 1 et la JS Saoura s'est neutralisée face à l'OM Médéa (0-0). En ouverture de cette 15e journée, l'USM Alger, championne d'automne, s'était imposée jeudi dernier au stade Omar-Hamadi face au CS Constantine (2-1), confortant sa position en tête du classement avec 33 points et un match en moins à disputer le 29 novembre à domicile face à l'ES Sétif.

APS

LIGUE 1 DE FOOTBALL / AS AÏN M'LILA : Le Franco-serbe Daniel Darko Janackovic nouvel entraîneur

Le technicien franco-serbe Daniel Darko Janackovic est devenu le nouvel entraîneur de l'AS Aïn M'Ilila, en remplacement de Lakhdar Adjali, démissionnaire, a appris l'APS ce vendredi auprès du pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football.

Daniel Darko Janackovic (51 ans) a paraphé jeudi un contrat de 18 mois, précise la même source.

Janackovic avait déjà exercé son métier en Algérie, puisqu'il avait eu à diriger notamment le CS Constantine

(2008) et le RC Arbaâ (2014-2015).

Il rejoint l'ASAM en provenance de la formation omanaise de Sohar.

Il devient le cinquième entraîneur étranger en championnat de Ligue 1 après Thierry Forger (USM Alger), Franck Dumas (JS Kabylie), Francisco Chalo (Paradou AC), et Rachid Taoussi (ES Sétif), ce dernier est plus que jamais sur la sellette suite aux derniers mauvais résultats concédés par l'Entente.

A l'issue du départ d'Adjali, l'intérim

a été confié à l'entraîneur-adjoint Salim Menad qui permis aux «Scorpions» de renouer samedi dernier avec la victoire en l'emportant à Batna face à l'USM Bel-Abbès (1-0), mettant ainsi fin à onze matchs de disette.

L'ASAM n'a pu confirmer son réveil quatre jours plus tard, en se faisant tenir en échec à Batna face au MC Alger (1-1), terminant la phase aller du championnat à la 11e place au classement en compagnie de l'Olympique Médéa avec 17 points chacun.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION/USMBA : Les joueurs menacent de boycotter le match face à Corporate Registry (Libéria), prévient coach Bouzidi

Les joueurs de l'USM Bel Abbès menacent de boycotter leur prochain match face aux Libériens de Ship Corporate Registry, dans le cadre du tour préliminaire aller de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), pour n'avoir pas encore été régularisés, a prévenu leur entraîneur, Youcef Bouzidi. S'exprimant en conférence de presse d'après match à domicile contre le CR Belouizdad (victoire 1-0), jeudi dans le cadre de la 15e journée de la Ligue 1, l'ex-coach de la

JS Kabylie a fait savoir qu'il était en train de déployer des efforts énormes pour convaincre ses joueurs à prendre part à la sortie africaine prévue mardi prochain. Il n'a pas manqué au passage de déplorer l'attitude des responsables du club, qui, selon ses dires, «ne cessent de promettre aux joueurs de leurs payer leurs arriérés de salaires, mais sans pour autant concrétiser leurs promesses». «ça fait déjà un mois que je suis ici, et à chaque fois j'entendais dire

que les joueurs vont être payés, mais la crise persiste.

Je ne peux pas demander à mes poulains de se concentrer sur leur travail, alors qu'ils ne sont pas régularisés depuis plusieurs mois», s'est encore insurgé le technicien algérois qui avait succédé à Moez Bouakkaz aux commandes techniques de la formation de la «Mekerra».

En fait, les problèmes financiers de l'USMBA sont pour beaucoup dans le parcours négatif du vainqueur de la précédente édition de

la Coupe d'Algérie, qui a réussi néanmoins à respirer grâce à son succès la veille face au CRB, un concurrent direct dans la lutte pour le maintien. Les Vert et Rouge, dont la direction a engagé une course contre la montre pour faire homologuer le stade 24-février 1956 après les réserves formulées par la commission de la CAF, ont terminé la phase aller de la Ligue 1 à la 13e place avec 15 points, distançant d'une seule unité le 14e et troisième reléguable, le DRB Tadjenanet.

Une blessure au mollet pour Juanfran

L'Atletico Madrid annonce sur son site que Juanfran s'était blessé à l'entraînement. Le défenseur espagnol de 33 ans souffre d'une lésion au mollet. Le club de la capitale n'a donné aucune indication sur la durée de son indisponibilité.



Salah : «Je rêve de gagner un titre ici»

L'attaquant égyptien aimerait remporter un titre au plus vite avec le club qu'il "aime". Mohamed Salah vise la barre des 100 buts chez les Reds. Mohamed Salah retrouve des couleurs en cette fin d'année 2018. Étincelant la saison dernière, l'international égyptien a été stoppé dans sa folle ascension par sa blessure en finale de la Ligue des champions, à l'épaule, qui ne lui a pas permis d'être au meilleur niveau pendant la Coupe du monde. L'ancien de l'AS Roma a mis plusieurs mois à se remettre totalement de sa blessure.

Décevant au tout début de saison, Mohamed Salah a retrouvé le chemin des filets. Il monte en puissance depuis quelques matches et redevient celui qu'il était la saison dernière.

Après avoir manqué de peu la C1 l'an dernier, l'international égyptien a confié dans un entretien accordé à la BBC Sport son envie de remporter, au plus vite, un trophée avec les Reds, le club qu'il "aime". "Quand je suis arrivé ici, j'ai fait un rêve depuis le début. J'avais quelque chose en tête et je veux y arriver. La saison dernière, nous étions très proches mais à la fin nous n'avons rien gagné. Nous étions sur le point d'atteindre l'un d'eux, mais nous avons perdu en finale de la Ligue des champions. J'adore le club et je veux gagner quelque chose ici", a confié Mohamed Salah.

MODRIC VERS LA SORTIE

Actuellement lié au Real Madrid jusqu'en 2020, Luka Modric ne devrait pas prolonger, indique Mundo Deportivo.

Le président du club merengue, Florentino Perez, souhaiterait remplacer le milieu de terrain croate par Christian Eriksen, plus jeune (26 ans) et qui n'a lui non plus pas encore rempli à Tottenham. Le vice-champion du monde (33 ans), sérieux candidat au Ballon d'Or 2018, pourrait donc quitter la Maison Blanche en juin prochain et filer à l'Inter Milan, un club qui souhaitait déjà le recruter durant l'intersaison.

Chelsea revient à la charge pour Higuain

Durant l'été dernier, Gonzalo Higuain a été prêté par la Juventus Turin à l'AC Milan avec option d'achat. Seulement, les Milanais ne songeraient plus à lever sa clause d'achat. Une aubaine pour Chelsea qui pointerait déjà le bout de son nez pour recruter le buteur argentin. Lors du mercato estival, Chelsea était fortement intéressé par Gonzalo Higuain. Son ancien entraîneur Maurizio Sarri à Napoli souhaitait le faire venir dans la capitale britannique.

L'attaquant argentin a finalement fait le choix de poursuivre son aventure en Serie A. « Chelsea? Le seul à me vouloir était Sarri. Ici, en revanche, tout le monde me voulait, c'est ce qui m'a décidé. Le projet m'a motivé, c'est un beau défi pour moi », a-t-il expliqué lors de sa présentation à Milan.

Seulement l'Argentin pourrait quitter San Siro plus rapidement que prévu. Selon le Corriere dello Sport, la formation lombarde confrontée à des soucis financiers et aux menaces du Fair Play financier, ne compte plus lever l'option d'achat du joueur de 30 ans, estimé à 30 M€.

Une information qui a fait échos du côté de Stamford Bridge. À en croire le média Calciomercato.it, les dirigeants londoniens suivraient de très près la situation de l'ex-Madrilène. Les Blues



Jorge Mendes veut placer trois joueurs

Selon Tuttosport, Mendes discute avec les dirigeants turinois pour le gardien de Manchester United, David De Gea (28 ans, 12 matchs en Premier League cette saison), également évoqué du côté de l'Atletico Madrid, le milieu offensif du Bayern Munich, James Rodriguez (27 ans, 8 matchs et 3 buts en Bundesliga cette saison), prêté par le Real Madrid, et le milieu de Wolverhampton, Ruben Neves (21 ans, 12 matchs et 2 buts en Premier League cette saison).



Rashford menace de rejoindre le Real

Marcus Rashford se poserait des questions sur la suite de sa carrière avec Manchester United. En raison d'un temps de jeu qu'il jugerait insuffisant, l'attaquant anglais menacerait de quitter l'effectif de José Mourinho. Selon le journal The Sun, le footballeur de 21 ans serait ainsi prêt à répondre favorablement à l'intérêt affiché par le Real Madrid. La Casa Blanca aurait déjà pris contact avec le natif de Manchester.

FÊTE NATIONAL DU LIBAN Le Président Bouteflika félicite le Président Michel Aoun

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue libanais, Michel Aoun, à l'occasion de la fête de l'indépendance de son pays, dans lequel, lui a réitéré sa disponibilité à œuvrer ensemble à la promotion des relations de coopération dans tous les domaines.

«Il m'est particulièrement agréable au moment où le peuple libanais frère célèbre le 75^e anniversaire de la glorieuse fête de son indépendance, de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, les félicitations les plus chaleureuses et les vœux les meilleurs de santé et de bien-être pour vous même, et à votre cher pays d'atteindre les plus hauts niveaux de progrès et de prospérité dans un climat de paix et de stabilité», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je saisis l'occasion de la célébration de cette glorieuse fête, pour saluer les réalisations et les acquis accomplis par le Liban, sous votre direction éclairée», a ajouté le Président Bouteflika. «En vous assurant de ma fierté et de ma satisfaction des liens de fraternité qui unissent nos deux pays, je vous réitère ma disponibilité à œuvrer, de concert avec vous, à la promotion des relations de coopération entre l'Algérie et le Liban, dans tous les domaines, en concrétisant des aspirations communes de nos deux peuples frères», a conclu M. Bouteflika.

ALGÉRIE-UMA

L'Algérie saisit le SG de l'UMA pour une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères

L'Algérie a saisi officiellement le Secrétaire général de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) pour l'organisation «dans les délais les plus rapprochés» d'une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union, indiquait jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.



«L'Algérie a saisi officiellement le Secrétaire général de l'Union du Maghreb Arabe, pour l'appeler à organiser dans les délais les plus rapprochés une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UMA», précise le communiqué, ajoutant que «cette demande a été portée à la connaissance des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Union». Cette initiative «s'inscrit en droite

ligne de la conviction intime et maintes fois exprimée par l'Algérie de la nécessité de la relance de l'édification de l'ensemble maghrébin et de la réactivation de ses instances», souligne la même source.

Elle intervient, aussi, «dans le prolongement des conclusions du dernier Sommet extraordinaire de l'Union Africaine des 17 et 18 novembre 2018, sur les réformes institutionnelles de l'or-

ganisation continentale, qui a accordé un intérêt particulier au rôle des communautés économiques régionales dans les processus d'intégration des pays africains».

«La relance des réunions du Conseil des ministres, à l'initiative de l'Algérie, est de nature à introduire un effet catalyseur susceptible de redynamiser les activités des autres organes de l'Union du Maghreb Arabe», ajoute le communiqué.

DU 24 AU 26 NOVEMBRE
À TÉHÉRAN (IRAN)

M. Ghlamallah prendra part à la 32^e Conférence de l'unité islamique

Le président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah, prendra part aux travaux de la 32^e conférence de l'unité islamique, prévue du 24 au 26 novembre à Téhéran (Iran), a indiqué jeudi un communiqué du (HCI). Cette conférence

organisée par l'Académie mondiale pour le rapprochement entre les écoles d'exégèse islamique, aura pour thème «Al Qods, axe de l'unité de la Oumma». Le président du HCI présentera une communication lors des travaux de cette conférence.

INDUSTRIE

Un centre de recherche en mécanique à Constantine (JO)

Un centre de recherche en mécanique a été créé par un décret exécutif publié au Journal officiel n° 60. Placé sous la tutelle du ministre chargé de la Recherche scientifique, ce centre (siège à Constantine) est chargé de réaliser les programmes de recherche scientifique et de développement technologique dans le domaine de la mécanique.

Il s'agit notamment de la conception et de la modélisation des machines et des procédés de fabrication, de développement des produits, des procédés et des systèmes, de l'instrumentation et de la commande industrielle, de la gestion et de contrôle des processus de production, de l'usinage des matériaux métalliques composites et l'usure des outils, des essais et des endommage-

ments des surfaces et des matériaux et de la contribution à la métrologie des pièces fabriquées, précise le texte.

Le conseil d'administration de ce nouveau centre comprend essentiellement les représentants des ministres, respectivement, de la Défense nationale, de l'Industrie et des mines, de l'Énergie, de la Poste, des télécommunications, des technologies et du numérique, de l'Agriculture, de l'Environnement et des énergies renouvelables, des Ressources en eau, des Travaux publics et des transports, ainsi que des représentants de l'Entreprise nationale des véhicules industriels (SNVI) et de l'Entreprise nationale des matériels de travaux publics (ENTP).

CONSTANTINE Création d'un centre de recherche en sciences pharmaceutiques

Un centre de recherche en sciences pharmaceutique (CRSP) a été créé par un décret exécutif publié au Journal officiel n° 60. Placé sous la tutelle du ministre chargé de la Recherche scientifique, ce nouveau centre (siège à Constantine) est chargé de réaliser, en étroite collaboration avec les institutions et structures relevant de ce secteur, des programmes de recherche scientifique et de développement technologique dans le domaine des sciences pharmaceutiques. Il s'agit notamment de la promotion de la recherche en matière de principe actif du médicament, la maîtrise de l'efficacité pharmaceutique établie à partir de connaissances fondamentales, la modélisation de l'exposition aux médicaments et ses dé-

terminants, le développement de la pharmacologie, notamment en matière de pathologies chroniques, le développement des bio-médicaments, la promotion de la recherche en matière de lutte antidopage, et de la contribution, dans son domaine de compétence, à la sécurité sanitaire. Le conseil d'administration du centre comprend les représentants des ministres, respectivement, de la Défense nationale, de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, de l'Industrie et des mines, de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, de la Jeunesse et des sports, de l'Environnement et des énergies renouvelables, ainsi que des représentants des entreprises SAI-DAL et BIOPHARM.

ANNABA

Création d'un centre de recherche en environnement

Un centre de recherche en environnement (CRE) a été créé par un décret exécutif publié au journal officiel n° 63. Placé sous la tutelle du ministre chargé de la Recherche scientifique, ce centre (siège à Annaba) est chargé de réaliser les programmes de recherche scientifique et de développement technologique dans le domaine de l'environnement. Il vise la résolution des problématiques liées à la pré-

servation, au développement et à la valorisation des ressources naturelles, à l'évaluation et à la modélisation des changements climatiques et leur impact sur l'environnement, à la prévention des risques liés aux pollutions et aux technologies de dépollution, au développement de l'économie verte, à la gestion et à la valorisation des déchets, précise le décret exécutif. Le conseil d'administration de ce centre

comprend les représentants des ministres, respectivement, de la Défense nationale, de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, de l'Environnement et des énergies renouvelables, de l'Industrie et des mines, de l'Énergie, des Ressources en eau, de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière.

ACCIDENTS DE LA ROUTE :

12 morts et 24 blessés en 24 heures

Douze (12) personnes ont trouvé la mort et 24 autres ont été blessées dans neuf accidents de la circulation enregistrés lors des dernières 24 heures au niveau national, selon un bilan rendu public jeudi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré à Tamanrasset où quatre per-

sonnes ont péri et trois autres ont été blessées suite à une collision entre un véhicule léger et un camion frigorifique, survenu au niveau de la RN1 au lieu-dit Tiguentour, dans la commune d'Ain Salah. Deux autres accidents graves ont été enregistrés à Adrar ayant causé la mort de trois personnes et des bles-

sures à six autres, respectivement au niveau de communes de Zaouïa Kounta et Sali, précise la même source. Par ailleurs, trois personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe bain à l'intérieur de leur domicile ont été sauvées par les secours de la Protection civile à Médéa.

